43e ANNÉE (5e SÉRIE) — N° 34 — 26 AOUT 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne)

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Édition complète . . . . 18 fr. / Édition partielle . . . . 12 fr.

ÉTRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 17 décembre 1925.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les Revues. — I. Stigmates de S. François, 529. — II. Philosophie médiévale, 531; la querelle des confessionnaux au XIIIe siècle, 532. — III. Mme de Sévigné, 533; Mme de La Fayette, 535; Racine, poète religieux; direction des âmes au grand siècle; Malherbe; Mme Acarie, 536; les Perrault, 537. — IV. Autour de Pascal, 537. — V. S. Vincent de Paul et Caligula, 539; sainte Thérèse de Lisieux; Flaubert, 540. — VI. George Sand, 541; le mal qu'on peut dire des hommes et le bien que les vieillards peuvent faire dire d'eux, 542. — VII. Statistique maçonnique; Juifs en Italie, 543.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : abbé Sadet, 543; P. Ubald d'Alençon, Emile Ripert, Une Sœur de Marie-Joseph, 544.

PRÉDICATION

Il n'y en a pas dans le présent n°.

AVIS PRATIQUES

1° Joindre 0 f. 75 et la dernière bande à toute demande de *changement d'adresse*.

2° Joindre 0 f. 50 et la dernière bande à toute demande de *consultation*. Ecrire chaque question sur une feuille à part. Ne pas mélanger sur la même feuille des affaires de comptabilité et des questions pour les rédacteurs. — Il n'est répondu qu'aux consultations *accompagnées d'une bande* de l'*Ami* (ou tout au moins signées d'une adresse complète et bien lisible).

3° Pour les commandes à expédier par chemin de fer, indiquer toujours la gare destinataire.

4° Avoir soin d'indiquer son adresse, complète et bien lisible, sur la partie des chèques postaux réservée à la correspondance, et tout spécialement sur les chèques de virement. Nous rappelons aussi que notre compte courant de chèques postaux porte le n° 21.88 à Nancy.

5° Nous ne pouvons fournir que les livres expressément indiqués en vente à nos bureaux. Pour tous les autres, s'adresser à l'éditeur ou à un libraire.

PETIT COURRIER

Q. — Dans le Bréviaire romain, quand il est question des ordinations faites par les Souverains Pontifes, ordinairement les prêtres sont nommés en premier lieu, puis les diacres, et les évêques en dernier lieu : voyez les légendes de S. Clément Ier, S. Evariste, S. Pontien, etc. Je ne connais qu'une ou deux exceptions : à S. Clet on ne mentionne que des prêtres, et à S. Pie Ier les évêques sont nommés en premier lieu, ensuite les prêtres, sans mention des diacres. — Cette constance du Bréviaire à user de la même formule ne semble-t-elle pas indiquer qu'en ces temps-là la hiérarchie n'était pas comme aujourd'hui, puisque les évêques venaient les derniers ?

R. — Non. Cette manière de dire du Bréviaire romain tient précisément, semble-t-il, à ce qu'il est *romain :* il mentionne d'abord les ordinations faites pour l'Eglise de Rome, prêtres et diacres, et les ordinations d'évêques ne viennent qu'en dernier lieu, sans doute parce qu'il s'agit d'évêques envoyés comme missionnaires pour fonder de nouvelles Eglises. Il est bien naturel que le Bréviaire donne la préséance à ce qui touchait de plus près l'Eglise de Rome.

Q. — 1° Quels « Livres du Maître » consulter pour un Cours expliqué de catéchisme ? 2° Sur les Sacramentaux ?

R. — Ad I. Il ne s'agit évidemment pas de l'explication d'*un* Catéchisme déterminé. Signalons toutefois, en cette hypothèse, l'utilisation possible de la bibliographie dressée par M. Mangenot, à l'art. *Catéchisme* du *Dict. de Théol.*, t. II, col. 1963-68. — S'il s'agit de Cours supérieurs de religion, reportez-vous à l'*Ami* 1924, p. 618, 730-736.

Ad II. La plupart des traités théologiques abordent cette question, soit dans le dogme, soit dans

la morale, après les Sacrements en général. — En français, quelques indications dans Gihr, *Les Sacrements*, t. I, p. 161, 345, et t. III, p. 221. — Voyez l'*Ami* 1922, p. 353 358, où vous trouverez tous renseignements utiles.

Q. — L'*Ami* voudrait-il m'indiquer des sources où puiser pour faire une instruction sur la nouvelle fête du Christ-Roi ?

R. — P. Hugon, *La Fête spéciale de Jésus-Christ Roi*, in-12 de 35 p., 1 f. 50, Paris, Tequi ; — P. Théotime de St-Just, *La royauté sociale de N.-S. J.-C. d'après le cardinal Pie*, in-8 de 325 p., 15 f., Paris, Beauchesne ; — un Professeur de Séminaire, *La fête et la messe de Jésus-Christ Roi*, in-12 de 190 p., 6 f., Téqui.

Q. — Dans quelle librairie sont vendus les ouvrages suivants :... ?

R. — *Dieu en nous*, 4 f. 50, et *Le Christ dans nos frères*, 5 f., du P. Plus, ainsi que ses autres ouvrages, se trouvent à l'Apostolat de la Prière, 9, rue Montplaisir, à Toulouse ; — *S. François de Sales directeur d'âmes*, par Francis Vincent, in-8 de 582 p., 12 f., Paris, Beauchesne ; — *Madeleine Sémer, convertie et mystique*, de Félix Klein, in-8 de 274 p., 10 f., Paris, Bloud ; — *Maggy*, du P. Martial Lekeux, comme *Mes cloîtres dans la tempête*, du même, in-12, 7 f., Paris, Plon. (Tous les prix ci-dessus indiqués ont dû subir des majorations).

Q. — Ayant à m'occuper d'apostolat auprès de jeunes filles de la campagne, je désire leur parler des saintes bergères de France. Plusieurs sont bien connues : Ste Geneviève, Ste Jeanne d'Arc, Ste Germaine Cousin, Bernadette ; d'autres le sont moins, par exemple Ste Solange, Ste Fortunade, dont un reliquaire existe en Corrèze. Connaîtriez vous, sur ces dernières, et sur d'autres s'il y en a, des ouvrages sérieux, si courts soient-ils ? N'a-t-on pas fait déjà un ouvrage sur les saintes bergères de France ?

R. — Voyez encore Ste Thorette ou Taurète, bergère dans le Bourbonnais au XIIIe s. ; notice au 1er mai dans les *Petits Bollandistes*, t. V, p. 210-3 ; — la Vén. Benoîte Rencurel, à qui apparut Notre-Dame du Laus (en 1664), *ibid.*, p. 216-29. — Sur Ste Solange, voir *couv.* du 13 août 1925, p. 189. — Je ne trouve rien sur Ste Fortunade, ni d'ouvrage spécial sur les saintes bergères. Vous pourriez puiser dans Grimouard de St-Laurent, *Les Saints patrons de l'agriculture*, in-12, Tours, Mame (1884) ; Mgr Bolo, *Saintes pour jeunes filles*, in-12, Paris, Poussielgue (1905). — Nous avons longuement parlé de la Vén. Benoîte Rencurel dans nos « Lectures sur N.-D. du Laus, » *Prédication* de 1912.

Q. — Où pourrais-je puiser des renseignements pour prêcher une Retraite sur les sujets : « D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Qui sommes-nous ? etc. » L'abbé Moreux a traité ces sujets en son genre. Il m'a semblé que ces grandes questions bien exposées seraient capables de faire du bien à mon auditoire.

R. — P. Félix, *La Destinée*, 7 f., Paris, Téqui ; — Vaudon, *Travailler à son âme*, 7 f., Lethielleux ; — Archelet, *La conduite de la vie*, 7 f., Lethielleux ; — et tous les manuels de Retraite.

Q. — Que penser du volume *Ce que tout jeune garçon devrait savoir* dans la collection Stall ? Ou bien l'*Ami* connaît-il quelque autre livre apprenant ce qu'il faut en matière de pureté pour être mis entre les mains de jeunes gens de 15 ans encore bons, mais travaillant dans un très mauvais milieu ?

R. — Nous avons déjà dit que tous les volumes de cette Collection s'en tiennent au point de vue simplement naturel : ce qui n'est pas suffisant, en cette matière surtout. Des catholiques doivent préférer des lectures d'inspiration plus haute, par ex. *La vie de jeune garçon* et *La vie de jeune homme* du Dr Surbled, vol. in-12, chez Maloine, 25-27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e ; et *Le combat de la Pureté*, du P. Hoornaert, in-12 de 368 p., 13 f. 50, bureaux de l'Action catholique, 79, chaussée de Haecht, à Bruxelles, et Paris, Giraudon.

Q. — Appelé à prêcher souvent sur sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, je vous serais reconnaissant de m'indiquer quelques bons recueils de panégyriques de la Sainte.

R. — Voyez les nos de cette année de la revue *Le Carmel*, 122, rue d'Esquermes, à Lille (Nord), 8 f. par an (Etranger, 10 f.) ; vous y trouverez de brèves analyses des discours prononcés dans les Carmels pour les fêtes de la canonisation ; à la même adresse, le Panégyrique prononcé à Lisieux par le P. Marie-Amand, 1 f. 50 ; — *Les gloires de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus*, du R. P. Martin : *Ami* du 12 août, p. 499 ; — abbé Thellier de Poncheville, *La vie active d'une contemplative*, in-12 de 60 p., 2 f. 75, Paris, Editions *Spes*.

Q. — Pourriez vous m'indiquer quelques livres appropriés pour m'aider à faire faire la méditation de l'Heure Sainte aux personnes d'une paroisse de ville ?

R. — Gillot, *L'Heure Sainte*, 1 f., Paris, de Gigord ; — chanoine Gonon, *Jésus agonisant*, 52 médit. pour l'Heure Sainte, et *Le Christ à Gethsémani*, 14 médit., Lyon, libr. du Sacré-Cœur, 6 place Bellecour, et Paris, Giraudon.

Q. — Connaissez-vous quelque récit de la conversion de Mme Mink-Jullien ? Il en existe un avec préface du P. Mainage. Où pourrais-je me le procurer ?

R. — Etudié ici en 1919, p. 942 : *Les voies de Dieu, Histoire d'une conversion*, in 12, Paris, Téqui ; — à ce vol. fait suite : *Appuyée sur l'autel, Les lendemains d'une conversion*, in-12, Tequi (*de quo* voir *couv.* du 1er sept. 1921, p. 158).

Q. — 1° S. Mathieu a-t-il écrit d'autres ouvrages que l'Evangile qui porte son nom ?
2° La liturgie Alexandrine attribuée à S. Marc l'évangéliste est elle bien de lui ?

R. — Ad I. On a mis sous le nom de S. Mathieu un *Liber de ortu Beatæ Mariæ et de infantia Salvatoris* dont la composition pourrait être attribuée au VIe siècle : cf. *Supplém. au Dict. de la Bible*, fasc I II, col. 483. Mais on ne connaît aucune œuvre authentique de S. Mathieu en dehors de son Evangile.

Ad II. Oui et non ; oui, pour le fonds ; non, ni pour l'une ni pour l'autre des formes historiques (liturgie grecque dite de S. Marc et liturgies coptes) de la liturgie alexandrine primitive.

Q. — 1° Des prêtres français affirment couramment ceci : un prêtre (d'Orléans v. g.) de passage à Marseille, mais sans pouvoirs de l'évêque de Marseille, absout *validement* et *licitement* tout autre prêtre.
2° Bargilliat (édition 1920, p. 409) écrit ceci : « ... Un vicaire pourrait absoudre validement les paroissiens... hors du diocèse. »
J'avoue humblement, probablement à tort, n'admettre ni le 1° ni le 2°. Le charitable *Ami* serait bien bon de me tirer d'erreur, si je suis dans l'erreur.

R. — Ad I. De droit commun, un prêtre *ut sic* n'a aucune juridiction sur ses confrères. Habituellement, en vertu d'une approbation épiscopale, les prêtres d'un même diocèse peuvent se confesser entre eux *dans le diocèse* ; en dehors, c'est douteux, parce que le pénitent *in casu* n'est pas pro-

(*Voir la suite p. 218*).

Êtes-vous atteint de troubles urinaires ?

Dès que les urines deviennent troubles ou laissent un dépôt rougeâtre ou blanchâtre, s'il existe des envies fréquentes surtout la nuit, avec sensation de brûlure, de poids dans le bas-ventre et maux de reins, il faut agir sans retard !

Les Pilules Foster sont un bienfaisant remède contre ces troubles. Indispensables aux vieillards, elles donnent les meilleurs résultats. Faites comme Mr Cappelli, à Virieu (Ain). Il nous a écrit :

« *J'étais atteint de troubles urinaires et de maux de reins ; je n'avais plus de courage ni d'appétit. Les Pilules Foster me donnent des résultats excellents. A 72 ans, elles maintiennent ma santé.* »
(Signature légalisée le 11 Décembre 1925).

PILULES FOSTER
pour les Reins et la Vessie

La boite : 7 fr. 80 — **La double-boite : 14 fr.**
Toutes pharmacies ou franco H. Binac, pharmacien, 25, Rue Saint-Ferdinand, PARIS (17e).
REFUSEZ TOUTE IMITATION

Le TONILAX et les voies digestives

Le **TONILAX** (Spécialité **FOSTER**) est un remède recommandé contre les mauvaises digestions, contre la constipation dont il constitue un remède parfait et sans accoutumance.

Toutes pharmacies. Le flacon : **5 fr. 60.**

Maladies de la Peau Hémorroïdes

L'Onguent FOSTER est destiné aux affections de la peau et son emploi persévérant les fait disparaître. Il est également très efficace contre les hémorroïdes internes ou externes.

Toutes pharmacies. La boîte : 7 fr. 80.

VITRAUX D'ART
Charles CHAMPIGNEULLE
96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VIe)
REPRÉSENTANT, MAQUETTES, CATALOGUES SUR DEMANDE

Le Vêtement Ecclésiastique

Pour être véritablement **bien habillé**, coupe irréprochable, tissus de choix, le tailleur si apprécié de il faut s'adresser **à RAMLOT**, MM. les Ecclésiastiques. Ses **IMPERMÉABLES** de formes spéciales, en tissu caoutchouté et en **IMPER-LODEN** pure laine naturelle, remportent les plus grands succès. Voir ses rayons de chemiserie et chaussures.

DEMANDER LA
DOUILLETTE-RAGLAN"
(MARQUE DÉPOSÉE)
Catalogue général et échantillons envoyés franco
76, rue de Rennes, PARIS

VINS DE MESSE
CAVES DES PRÉMONTRÉS
S'adresser à M. YVRARD
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIÉNIQUE
CULOTTES TRICOT
LAYETTE
SOUS-BRAS

TETRA GAZES Bté SGDG MARQUE DÉPOSÉE

Registre du Com. Seine : 101.853.

Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8e).
TETRA

L'Office général de Commission

JUST POISSON, 37, rue de Lille, PARIS, 7e (R. C. Seine 55.713)
FOURNIT AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES :
Tous les **Ouvrages** français et étrangers ;
Abonnements aux Journaux et Revues franç. et étrang. ;
Exécution des **Reliures** de luxe et courantes ;
Bibliothèques paroissiales et scolaires. **Livres de prix** ;
Tous articles concernant **le Clergé et le Culte.** Objets de piété, bronzes et ornements d'Eglise, statues, médailles, imagerie, musique. — Circulaire *franco*. Renseignemts sur demande accompagnée d'un timbre pour la réponse.

Le Duplicateur intarissable "SCRIPTA" à encrage automatique et guides réglables

Tire des milliers de **COPIES PARFAITES**, sur papier mince, fort, glacé ou rugueux, à l'aide d'un même cliché stencil, d'un seul coup de **CYLINDRE SEC**, sans préparation préalable,

dans le minimum de temps, avec le maximum de propreté, sans réencrage, sans fatigue, économiquement.

Tarif spécial **A C** *sur demande à*

SOCIÉTÉ GRAPHICA, 24, RUE DE BONDY, PARIS (Xe)

SANTÉ FORCE

rapidement obtenues par l'emploi du

VIN DE VIAL

Son heureuse composition
QUINA, VIANDE
LACTO-PHOSPHATE de CHAUX
En fait le plus puissant des fortifiants.

Il convient aux Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants et toutes personnes débiles et délicates.

VIAL Frères, Pharmaciens, LYON

BOIRE AUX REPAS
BOIRE MATIN ET SOIR
VALS
LA FAVORITE
ESTOMACS DÉLICATS
ENTÉRITE

HORLOGES **CADRANS, CLOCHES**
CARILLONS
Fabrique : H. & G. LUSSAULT, à Marçay (Vienne).
Plus de 2.500 horloges livrées en France et à l'Etranger, Lourdes, Ste-Anne-d'Auray, Albert, Bonne Presse (Paris). Poitiers (22 horl.), Toulouse (6 h.) Jérusalem, Lima (Pérou).

HARMONIUMS en tous genres
— MAISON FONDÉE EN 1839 —
LES PETITS-FILS de Mos KASRIEL
6, Rue Tolain, PARIS 20e Arr. R. C. Seine 163.524
— Conditions spéciales pour Messieurs les Membres du Clergé —
« Harmoniums de Salons nouveau système à air aspiré »
Construction spéciale pour les Colonies.

VITRAUX D'ART et Mosaïque DÉCORATIVE
Mauméjean Frères
5 et 6 bis, rue Bezout, PARIS (14e). R. C. Seine 45.192
Envoi de photos et maquettes sur demande
Grand Prix Exposition internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes PARIS 1925

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871

SPÉCIALITÉ DE VINS DE MESSE
Rosé et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts

VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes

Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret ...

Malgré le prix élevé des **produits de tout premier ordre** entrant dans la composition du

Savon pour la barbe GIBBS

il reste le meilleur marché

parce qu'il fournit, sans irriter la peau, un pourcentage de " barbes " que ne peut donner aucune autre mixture vaguement "Savonneuse"

43e ANNEE (5e SÉRIE) N° 34 26 AOUT 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Stigmates de S. François. — II. Philosophie médiévale; la querelle des confessionnaux au XIIIe siècle. — III. Mme de Sévigné; Mme de La Fayette; Racine, poète religieux; direction des âmes au grand siècle; Malherbe; Mme Acarie; les Perrault. — IV. Autour de Pascal. — V. S. Vincent de Paul et Caligula; sainte Thérèse de Lisieux; Flaubert. — VI. George Sand, le mal qu'on peut dire des hommes et le bien que les vieillards peuvent faire dire d'eux. — VII. Statistique maçonnique; Juifs en Italie.

I. — La conception que l'on se fait souvent du miracle des stigmates de S. François, et que d'ailleurs l'art a popularisée, est assez simpliste et matérielle : le Saint, agenouillé devant le Séraphin aux six ailes qui lui fait face, reçoit de la céleste apparition cinq blessures, dont les traces visibles s'inscrivent sur sa chair. Conception fort simple, que représentent sous une forme concrète, dans l'imagerie, les rayons symboliques qui vont de l'apparition aux membres du Saint et s'y impriment.

Conception tellement généralisée qu'un récent (et point excellent) biographe de S François d'Assise, M. Maurice Beaufreton, admirait la « tranquille audace » de S. François de Sales à se représenter le miracle sous un aspect moins matériel et assez différent.

L'audace de S. François de Sales, ce serait d'avoir départagé, dans la stigmatisation du Saint de l'Alverne, ce qui est l'œuvre de celui-ci, et ce qui doit être attribué au Séraphin : l'impression des stigmates, pour S. Fr. de Sales, ne résulte pas de l'action purement extérieure du Séraphin, mais d'une collaboration entre cette action *externe* et le travail *interne* de l'amour de Dieu dans l'âme du Saint, collaboration où ce n'est même pas le Séraphin qui a la plus grande part. C'est au *Traité de l'amour de Dieu* (liv. VI, chap. XV : *De la langueur amoureuse du cœur blessé de dilection)* que S. François de Sales expose ainsi le miracle :

Ce grand serviteur de Dieu, homme tout séraphique, voyant la vive image de son Sauveur crucifié, effigiée en un Séraphin lumineux qui lui apparut sur le mont Alverne, il s'attendrit plus qu'on ne saurait imaginer, saisi d'une consolation et d'une compassion souveraine. Car, regardant ce beau miroir d'amour, que les anges ne se peuvent jamais assouvir de regarder, hélas ! il pâmait de douceur et de contentement. Mais voyant aussi d'autre part la vive représentation des plaies et blessures de son Sauveur crucifié, il sentit en son âme ce glaive impiteux qui transperça la sacrée poitrine de la Vierge-Mère au jour de la Passion, avec autant de douleur intérieure que s'il eût été crucifié avec son cher Sauveur...

Cette âme donc, ainsi amollie, attendrie et presque toute fondue en cette amoureuse douleur, se trouva par ce moyen extrêmement disposée à recevoir les impressions et marques de l'amour et douleur de son souverain Amant.

Tout en elle, mémoire, imagination, entendement, volonté, adhérait à l'image du Christ en croix :

La mémoire était toute détrempée en la souvenance de ce divin amour ; l'imagination appliquée fortement à se représenter les blessures et meurtrissures que les yeux regardaient alors si parfaitement bien exprimées en l'image présente ; l'entendement recevait les espèces infiniment vives que l'imagination lui fournissait ; et enfin l'amour employait toutes les forces de la volonté pour se complaire et conformer à la Passion du Bienaimé : — dont l'âme sans doute se trouvait *toute transformée en un second Crucifix*.

C'est cette image intérieure qui cherche à se frayer une issue au dehors, à s'inscrire dans le corps, dont l'âme est la forme et qui doit par conséquent la représenter :

Or l'âme, comme forme et maîtresse du corps, usant de son pouvoir sur iceluy, imprima les douleurs des plaies dont elle était blessée ès endroits correspondants à ceux esquels son Amant les avait endurées. L'amour est admirable pour aiguiser l'imagination, afin qu'elle pénètre juques à l'extérieur... Une imagination puissante fait blanchir un homme en une nuit, détraque sa santé et toutes ses humeurs. L'amour donc fit passer les tourments intérieurs de ce grand amant saint François jusques à l'extérieur, et blessa le corps d'un même dard de douleur duquel il avait blessé le cœur.

C'est ici que, pour achever l'œuvre, doit intervenir le Séraphin :

Mais de faire les ouvertures en la chair par dehors, l'amour qui était dedans ne le pouvait pas bonnement faire. C'est pourquoi l'ardent Séraphin, venant au secours, darda des rayons d'une clarté si pénétrante qu'elle fit réellement les plaies extérieures du Crucifix en la chair, que l'amour avait imprimées intérieurement en l'âme... Il le vint inciser et blesser; et afin que l'on sût que ces plaies étaient plaies de l'amour du ciel, elles furent faites, non avec le fer, mais avec des rayons de lumière... O vrai Dieu ! Théotime, que de douleurs amoureuses, et que d'amours douloureuses ! car non seulement alors, mais tout le reste de sa vie, ce pauvre Saint alla toujours traînant et languissant, comme bien malade d'amour.

Y a-t-il lieu maintenant de taxer d'audace S. François de Sales parce qu'il réduit ainsi le rôle

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

SANTÉ FORCE

rapidement

obtenues par l'emploi du

VIN DE VIAL

Son heureuse composition

QUINA, VIANDE
LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

En fait le plus puissant des fortifiants

Il convient aux Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants et toutes personnes débiles et délicates.

VIAL Frères, Pharmaciens, LYON

VITRAUX D'ART et Mosaïque DÉCORATIVE
Mauméjean Frères
6 et 6 bis, rue Bezout, PARIS (14e). R. C. Seine 45.192
Envoi de photos et maquettes sur demande
Grand Prix Exposition internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes PARIS 1925

BOIRE AUX REPAS
BOIRE MATIN ET SOIR
VALS
LA FAVORITE
ESTOMACS DÉLICATS
ENTÉRITE

HORLOGES CADRANS, CLOCHES CARILLONS
Fabrique : H. & G. LUSSAULT, à Marçay (Vienne).
Plus de 2.500 horloges livrées en France et à l'Etranger, Lourdes, Ste-Anne-d'Auray, Albert, Bonne Presse (Paris). Poitiers (22 horl.), Toulouse (6 h.) Jérusalem, Lima (Pérou).

HARMONIUMS en tous genres
— MAISON FONDÉE EN 1839 —
LES PETITS-FILS de Mce KASRIEL
6, Rue Tolain, PARIS 20e Arr. R. C. Seine 163.528
— Conditions spéciales pour Messieurs les Membres du Clergé —
« Harmoniums de Salons nouveau système à air aspiré »
Construction spéciale pour les Colonies.

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871

SPÉCIALITE DE VINS DE MESSE
Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts

VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes

Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret [illegible]

Malgré le prix élevé des **produits de tout premier ordre** entrant dans la composition du

Savon pour la barbe GIBBS

il reste le meilleur marché

parce qu'il fournit, sans irriter la peau, un pourcentage de "barbes" que ne peut donner aucune autre mixture vaguement "Savonneuse"

43e ANNEE (5e SÉRIE) N° 34 26 AOUT 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Stigmates de S. François. — II. Philosophie médiévale; la querelle des confessionnaux au XIIIe siècle. — III. Mme de Sévigné; Mme de La Fayette; Racine, poète religieux; direction des âmes au grand siècle; Malherbe; Mme Acarie; les Perrault. — IV. Autour de Pascal. — V. S. Vincent de Paul et Caligula; sainte Thérèse de Lisieux; Flaubert. — VI. George Sand, le mal qu'on peut dire des hommes et le bien que les vieillards peuvent faire dire d'eux. — VII. Statistique maçonnique; Juifs en Italie.

I. — La conception que l'on se fait souvent du miracle des stigmates de S. François, et que d'ailleurs l'art a popularisée, est assez simpliste et matérielle : le Saint, agenouillé devant le Séraphin aux six ailes qui lui fait face, reçoit de la céleste apparition cinq blessures, dont les traces visibles s'inscrivent sur sa chair. Conception fort simple, que représentent sous une forme concrète, dans l'imagerie, les rayons symboliques qui vont de l'apparition aux membres du Saint et s'y impriment.

Conception tellement généralisée qu'un récent (et point excellent) biographe de S François d'Assise, M. Maurice Beaufreton, admirait la « tranquille audace » de S. François de Sales à se représenter le miracle sous un aspect moins matériel et assez différent.

L'audace de S. François de Sales, ce serait d'avoir départagé, dans la stigmatisation du Saint de l'Alverne, ce qui est l'œuvre de celui-ci, et ce qui doit être attribué au Séraphin : l'impression des stigmates, pour S. Fr. de Sales, ne résulte pas de l'action purement extérieure du Séraphin, mais d'une collaboration entre cette action *externe* et le travail *interne* de l'amour de Dieu dans l'âme du Saint, collaboration où ce n'est même pas le Séraphin qui a la plus grande part. C'est au *Traité de l'amour de Dieu* (liv. VI, chap. XV : *De la langueur amoureuse du cœur blessé de dilection)* que S. François de Sales expose ainsi le miracle :

Ce grand serviteur de Dieu, homme tout séraphique, voyant la vive image de son Sauveur crucifié, effigiée en un Séraphin lumineux qui lui apparut sur le mont Alverne, il s'attendrit plus qu'on ne saurait imaginer, saisi d'une consolation et d'une compassion souveraine. Car, regardant ce beau miroir d'amour, que les anges ne se peuvent jamais assouvir de regarder, hélas ! il pâmait de douceur et de contentement. Mais voyant aussi d'autre part la vive représentation des plaies et blessures de son Sauveur crucifié, il sentit en son âme ce glaive impiteux qui transperça la sacrée poitrine de la Vierge-Mère au jour de la Passion, avec autant de douleur intérieure que s'il eût été crucifié avec son cher Sauveur...

Cette âme donc, ainsi amollie, attendrie et presque toute fondue en cette amoureuse douleur, se trouva par ce moyen extrêmement disposée à recevoir les impressions et marques de l'amour et douleur de son souverain Amant.

Tout en elle, mémoire, imagination, entendement, volonté, adhérait à l'image du Christ en croix :

La mémoire était toute détrempée en la souvenance de ce divin amour ; l'imagination appliquée fortement à se représenter les blessures et meurtrissures que les yeux regardaient alors si parfaitement bien exprimées en l'image présente ; l'entendement recevait les espèces infiniment vives que l'imagination lui fournissait ; et enfin l'amour employait toutes les forces de la volonté pour se complaire et conformer à la Passion du Bien-aimé : — dont l'âme sans doute se trouvait *toute transformée en un second Crucifix*.

C'est cette image intérieure qui cherche à se frayer une issue au dehors, à s'inscrire dans le corps, dont l'âme est la forme et qui doit par conséquent la représenter :

Or l'âme, comme forme et maîtresse du corps, usant de son pouvoir sur iceluy, imprima les douleurs des plaies dont elle était blessée ès endroits correspondants à ceux esquels son Amant les avait endurées. L'amour est admirable pour aiguiser l'imagination, afin qu'elle pénètre juques à l'extérieur... Une imagination puissante fait blanchir un homme en une nuit, détraque sa santé et toutes ses humeurs. L'amour donc fit passer les tourments intérieurs de ce grand amant saint François jusques à l'extérieur, et blessa le corps d'un même dard de douleur duquel il avait blessé le cœur.

C'est ici que, pour achever l'œuvre, doit intervenir le Séraphin :

Mais de faire les ouvertures en la chair par dehors, l'amour qui était dedans ne le pouvait pas bonnement faire. C'est pourquoi l'ardent Séraphin, venant au secours, darda des rayons d'une clarté si pénétrante qu'elle fit réellement les plaies extérieures du Crucifix en la chair, que l'amour avait imprimées intérieurement en l'âme... Il le vint inciser et blesser; et afin que l'on sût que ces plaies étaient plaies de l'amour du ciel, elles furent faites, non avec le fer, mais avec des rayons de lumière... O vrai Dieu ! Théotime, que de douleurs amoureuses, et que d'amours douloureuses ! car non seulement alors, mais tout le reste de sa vie, ce pauvre Saint alla toujours traînant et languissant, comme bien malade d'amour.

Y a-t-il lieu maintenant de taxer d'audace S. François de Sales parce qu'il réduit ainsi le rôle

du Séraphin à inciser la chair aux points où l'amour se cherche une issue ? Pour le savoir, il n'est que de rechercher quelle était l'interprétation traditionnelle des Stigmates dans l'Ordre franciscain et quel rôle on y réservait au Séraphin. C'est ce qu'a fait avec sa haute compétence M. Gilson dans *Revue d'Histoire franciscaine,* fascicule 4 de 1925.

C'est le témoignage de frère Léon qui est le point de départ obligé d'une telle enquête. Fr. Léon seul était auprès de S. François pendant la nuit du miracle ; et c'est à son autorité que font appel tous ceux qui racontent plus tard la scène de la stigmatisation. Son récit est extrêmement bref et simple. C'est une note écrite de sa main sur la célèbre *Bénédiction de frère Léon,* dans la marge supérieure du document :

Beatus Franciscus duobus annis ante mortem suam fecit quadragesimam in loco Alvernæ ad honorem beatæ Virginis Mariæ Matris Dei et Beati Michaelis Archangeli a festo Assumptionis sanctæ Mariæ Virginis usque ad festum sancti Michaelis septembris, *et facta est super eum manus Domini, per visionem et allocutionem seraphym et impressionem stigmatum Christi in corpore suo.* Fecit has laudes ex alio latere cartulæ scriptas, etc.

Voilà qui est très net comme affirmation du miracle et de son origine divine. Frère Léon n'ajoute aucun détail. On ne peut même pas lire expressément dans son texte que l'Impression des Stigmates ait été l'œuvre du Séraphin, mais seulement qu'elle fut l'œuvre de Dieu.

Après Frère Léon, voici Thomas de Celano et S. Bonaventure.

Thomas de Celano, dont l'œuvre a servi de modèle à tous les biographes qui ont suivi (à commencer par S. Bonaventure), était entré dans l'Ordre franciscain en 1214 ou 1215, par conséquent une douzaine d'années avant la mort de S. François. C'est le B. Grégoire IX qui le chargea d'écrire la vie du Saint (lors des fêtes de la canonisation en 1228). Il l'écrivit et la présenta au Pape en 1229. Une quinzaine d'années plus tard, il écrit, à la demande du Général de l'Ordre, la *Vita secunda* (l'une et l'autre *Vies* traduites récemment, et publiées en 1 vol., Paris, libr. St-François) ; enfin, vers 1250, le *Traité des Miracles.* Remarquable psychologue et écrivain de mérite : on sait aujourd'hui que c'est lui qui est l'auteur du *Dies iræ.*

Thomas, dans sa Ire Vie, raconte la stigmatisation ; et il y distingue deux moments :

Premier moment : la vision d'un homme ayant six ailes comme un Séraphin et fixé à une croix ; sentiments de S. François à cette vue :

Cumque ista videret beatus servus Altissimi, *admiratione* permaxima replebatur, sed *quid sibi vellet* hæc visio advertere nesciebat. *Gaudebat* quoque plurimum et *vehementius lætabatur* in benigno et gratioso respectu quo a seraphim conspici se videbat, cujus pulchritudo inæstimabilis erat nimis, sed omnino ipsum crucis affixio et passionis illius acerbitas *deterrebat.*

Deuxième moment : François s'est relevé : à la vision succède un temps de réflexion, et c'est pendant ce temps de réflexion, après la vision, que les stigmates commencent d'apparaître sur les mains et les pieds :

Sicque surrexit, ut ita dicatur, *tristis et lœtus,* et *gaudium atque mœror* suas in ipso alternabant vices. *Cogitabat sollicitus* quid posset hæc visio designare, et ad capiendum ex ea intelligentiæ sensum *anxiabatur* plurimum spiritus ejus. Cumque liquido ex ea intellectu aliquid non perciperet, et multum ejus cordi visionis hujus novitas insideret, *cœperunt* in manibus ejus et pedibus apparere signa clavorum, quemadmodum *paulo ante* virum supra se viderat crucifixum.

Celano, on le voit, ne dit rien de l'action du Séraphin : l'apparition des stigmates est postérieure à la vision *(paulo ante).* Celano, dans la *Vita secunda,* ajoute un détail : rappelant l'époque de la stigmatisation, il note que c'était au temps où l'amour du Christ avait transformé François à l'image même de son Aimé, *in eamdem imaginem transformarat...* C'est donc l'amour seulement qu'il fait intervenir comme cause prochaine des stigmates, mais l'amour n'a pas fait ce miracle sans une intervention divine : *manus Domini,* dit fr. Léon, et Celano ensuite dans son *Tractatus de miraculis :... Ipsos clavos ex ejus carne* VIRTUTE DIVINA *mirifice fabrefactos.*

C'est S. Bonaventure (entré dans l'Ordre de S. François vers 1240, Général de l'Ordre en 1256) qui le premier va préciser l'action du Séraphin. S. Bonaventure, dans le *Prologue* de sa *Vie de S. François,* dit avec quel soin il s'est renseigné personnellement, pour tout l'ensemble de cette Vie, auprès de ceux des compagnons du Saint qui vivaient encore, surtout auprès de ceux qui avaient été plus intimement associés à sa sainteté. Pour ce qui est du miracle de l'Alverne en particulier, il déclare qu'il se l'est fait raconter sur le lieu même où il s'est produit, et par fr. Léon, qui se trouvait seul alors auprès de S. François, et que ce récit a été fait en présence de plusieurs témoins : *ut ibidem* (sur l'Alverne) *a socio ejus* (fr. Léon), *qui tunc cum eo fuit, ego et plures alii audivimus.* Voilà un témoignage dont la solennité est bien marquée. Or, il concorde parfaitement avec celui de Celano, auquel il ajoute seulement quelques précisions.

Chez l'un comme chez l'autre, récit de la vision du Séraphin ailé, avec cette précision, chez Bonaventure, que François n'y discerne la forme d'un homme crucifié qu'au moment où le Séraphin s'est arrêté près de lui. Puis, dans l'âme de François, le même mélange de joie et de douleur, la même incertitude quant au sens de la vision. S. Bonaventure ici précise la nature de l'étonnement indiqué par Celano : étonnement qui tient à la contradiction que François découvre entre l'immortalité dont sont doués les esprits séraphiques et la passion douloureuse dont il a le spectacle sous les yeux. François alors comprend ce que Dieu a voulu lui révéler : son âme a toujours eu soif du martyre ; en lui envoyant un Séraphin crucifié, et non pas

seulement une croix, Dieu veut lui signifier qu'il ne le destine pas à imiter le Christ par le sacrifice de son corps, mais en se transformant tout entier à la ressemblance du Christ en croix par le feu de son âme, *per incendium mentis*. Aussi, en disparaissant, la vision laisse François le cœur plein d'une merveilleuse ardeur, mais de plus elle imprime sur sa chair une image non moins admirable. Aussitôt, en effet, commencent d'apparaître sur ses mains et sur ses pieds les marques des clous, telles qu'il vient de les contempler, un peu auparavant, sur l'image du vrai Crucifié :

Disparens igitur visio mirabilem in corde ipsius reliquit ardorem, sed et in carne non minus mirabilem signorum impressit effigiem. Statim namque in manibus ejus et pedibus apparere cœperunt signa clavorum, quemadmodum paulo ante in effigie illa veri Crucifixi conspexerat.

Voilà l'action du Séraphin bien précisée, et cette précision fixe le sens du témoignage de fr. Léon : puisque fr. Léon vient d'être publiquement consulté par S. Bonaventure, il est clair que cette interprétation de son témoignage n'a pu se fixer ou se divulguer sans son assentiment. C'est le Séraphin qui, en disparaissant, imprime les stigmates ; et à peine disparu le Séraphin, *statim*, les stigmates commencent d'apparaître.

Comment se fit cette impression ? Par l'action du Séraphin sans doute, mais d'abord et essentiellement par l'amour : *ut prœnosceret se non per martyrium carnis, sed* PER INCENDIUM MENTIS *totum in Christi crucifixi expressam similitudinem transformandum*.

Et cette antériorité de l'amour est précisée davantage encore dans la *Legenda minor* que S. Bonaventure composa ensuite pour l'usage liturgique. Tout se passa, y déclare-t-il, comme si, à l'action liquéfiante du feu qui venait de s'exercer, avait succédé une sorte d'impression analogue à celle d'un sceau : *tanquam si ad ignis liquefactivam virtutem prœambulam sigillativa quœdam esset impressio subsecuta*. Les stigmates nous sont ainsi présentés comme l'empreinte d'un cachet sur une cire amollie par la chaleur du feu : simple comparaison, comme l'indiquent les formules *tanquam si* et *quœdam impressio ;* comparaison, et non explication. L'explication est dans la doctrine de l'amour transformant, telle que S. Bonaventure l'a esquissée quelques lignes plus haut.

L'*Itinerarium mentis in Deum*, expression authentique de la pensée bonaventurienne la plus profonde, n'est qu'un ample commentaire du miracle des Stigmates. S. Bonaventure y rapproche le rapt de S. Paul de l'extase de S. François et leur assigne à tous deux, comme cause commune, l'amour du Christ crucifié : amour brûlant, qui transforma Paul au Christ, et qui absorba la pensée de François si complètement qu'elle se révéla aux yeux dans sa chair par les sacrés stigmates de la Passion :

Via autem non est nisi per ardentissimum amorem Crucifixi, qui adeo Paulum ad tertium cælum raptum transformavit in Christum, ut diceret : *Christo confixus sum Cruci... ;* qui etiam adeo mentem Francisci absorbuit, quod MENS IN CARNE PATUIT, dum sacratissima Passionis stigmata in corpore suo ante mortem per biennium deportavit.

Dans le V^e de ses Sermons *De S. Patre nostro Francisco*, S. Bonaventure nous indique lui-même la source de son interprétation du miracle et définit le principe mystique dont elle s'inspire. Parmi les nombreuses formules d'Hugues de St-Victor († 1141) qui jouirent d'une vaste diffusion au XIII^e siècle, l'une des plus célèbres est sa description des effets transformants et assimilateurs de l'amour : — *Ea vis amoris est, ut talem esse necesse sit, quale illud est quod amas ; et qui per affectum conjungeris, in ipsius similitudinem ipsa quodammodo dilectionis societate transformaris*. — Or S. Bonaventure, dans ce Panégyrique de S. François, invoque expressément cette doctrine et ce texte pour expliquer l'impression des stigmates.

Par conséquent, attribuer à l'amour un rôle essentiel dans la genèse du miracle n'est pas du tout, de la part de S. François de Sales, une initiative audacieuse, mais bien la plus authentique tradition franciscaine. Quant aux blessures et incisions dont parle S. François de Sales, elles ne sauraient correspondre, à la rigueur, qu'à l' « impression » mentionnée par fr. Léon et S. Bonaventure. Encore, si l'on voulait interpréter cette impression sous un aspect sensible et matériel, on ne trouverait chez ces premiers témoins rien qui aide à se la représenter, sauf la métaphore bonaventurienne de l'empreinte laissée sur une cire molle par un sceau ; et encore une empreinte n'est pas une incision. Pour S. Bonaventure, la clef du miracle est dans la vertu transformatrice de l'amour ; et il résume tout dans son mot de l'*Itinerarium : Mens in carne patuit*.

II. — *Revue d'Histoire franciscaine*, fascic. I de 1926 : étude sur Alexandre de Halès, franciscain, Anglais d'origine, professeur à Paris, † 1245, surnommé *Doctor irrefragabilis, fons vitæ*, maître de S. Bonaventure : étude à propos de la réédition, commencée en 1924 à Quaracchi, de cette *Summa theologica* qui nous est présentée comme l'aboutissement d'un travail progressif et organique de synthèse théologique, dont l'inspiration et le premier modèle remontent au *De Trinitate* de S. Augustin, et dont le *De fide orthodoxa* de S. Jean Damascène, le *Proslogion* de S. Anselme, les *Sommes* d'Hugues et Richard de St-Victor marquent les étapes les plus importantes. En se rattachant à cette tradition, sans exclure ce qu'il y avait d'utilisable dans la doctrine scientifique d'Aristote, Alexandre de Halès *décidait une fois pour toutes de l'orientation que devait suivre la pensée franciscaine*. Et en effet, les traits distinctifs de l'augustinisme théologique ou philosophique se reconnaissent aisément dans cette I^re Partie de la *Somme :* mise en valeur de l'élément affectif en théologie ; adoption des preuves anselmiennes de l'existence de Dieu ; exemplarisme et doctrine de l'analogie des choses à Dieu qui en découle ; illuminationisme, assez nettement indiqué dès ce livre I pour servir de trait d'union entre S. Augustin et S. Bonaventure ; théorie métaphysique de la lumière ; surtout l'idée de Bien, ou comment la bonté divine est la source des émanations intrinsèques et extrinsèques par lesquelles

se manifeste la fécondité divine, ce qui sera aussi le *principalissimum fundamentum* de S. Bonaventure. — Une question où les éditeurs de Quaracchi ne se sont pas engagés, c'est celle de l'authenticité de l'œuvre sous la forme où elle nous est actuellement parvenue : Alexandre de Halès est-il une source de S. Thomas, ou S. Thomas est-il au contraire une source de ce que nous considérons comme l'œuvre d'Alex. de Halès ?

Même n° : étude (d'après un travail du cardinal Ehrle) sur un très curieux livre d'un pape (c.-à-d. d'un futur pape), un Commentaire du Livre des Sentences, dû à la plume du Franciscain Pierre de Candie, qui sera élu pape à Pise, le 26 juin 1409 (contre les deux papes rivaux de Rome et d'Avignon), sous le nom d'Alexandre V, † 3 mai 1410. Ce *Commentaire* est resté manuscrit. Mais, précisément, c'est à l'exploration des sources manuscrites qu'Ehrle a voué sa vie : elles seules nous permettent de reconstituer les écoles théologiques et philosophiques du moyen âge. Nous ne connaissons que les chefs d'écoles, parce que seuls ils ont été imprimés. Les relier entre eux par des personnalités de second plan aujourd'hui oubliées, c'est substituer à de brusques et inintelligibles révolutions doctrinales une évolution continue qui les explique. C'est, de la part d'Ehrle, une heureuse idée que d'avoir voulu appliquer cette méthode au « redoutable XIV^e siècle, cette forêt vierge de la philosophie médiévale ; » et, pour s'y orienter sûrement, il a choisi comme centre d'opérations ledit *Commentaire* de Pierre de Candie.

Quatre écoles semblent se partager les hommes du XIV^e siècle : le nominalisme, le scotisme, le thomisme, et l'école des Augustins dont le docteur officiel était Gilles de Rome. *Du point de vue de Pierre de Candie,* les deux dernières apparaissent comme insignifiantes ; l'école scotiste par contre joue un certain rôle, et le nominalisme est au tout premier plan. — Des hommes qui comptent dans l'école nominaliste, les plus en vue sont les franciscains Ockham et Adam Woodham (ou Goddam), puis le Cistercien Jean de Mirecourt et le Général des Ermites de St-Augustin, Grégoire de Rimini. Paris est le foyer du mouvement : le nominalisme y règne en maître à la Faculté des Arts ; il est combattu, à la Faculté de Théologie, par l'influence des Docteurs appartenant aux Ordres religieux et qui suivent en principe la doctrine reçue dans leur Ordre. A l'étranger, Vienne et Erfurt sont exclusivement nominalistes ; Prague, Cologne, Louvain restent fidèles au réalisme ; ailleurs, on se partage. — La seule école qui compte, en dehors du nominalisme, toujours au point de vue de Pierre de Candie, c'est le scotisme. — Dans cette évolution d'idées qui aboutit au nominalisme, le cardinal Ehrle marque trois étapes principales : 1° Duns Scot, qui n'est pas nominaliste mais en qui il voit le pionnier *(Bahnbrecher)* du nominalisme (contre quoi proteste vivement M. Gilson), 2° Durand de St-Pourçain et Pierre d'Auriole, 3° Ockham. — Et sur le nominalisme pionnier ensuite du luthéranisme, voir au tome II du *Luther und Luthertum* de Denifle et Weiss (ce tome II, paru après la mort de Denifle, est l'œuvre surtout de Weiss).

De M. Henri Lemaître, notes sur la querelle des confessionnaux à la fin du XIII^e siècle, d'après deux travaux récents, P. Glorieux, *Prélats français contre religieux Mendiants (1281-1290) : Autour de la Bulle* AD FRUCTUS UBERES ; et Ferdinand Delorme, O. F. M., *Fr. Richardi de Mediavilla quæstio disputata de Privilegio Martini Papæ IV nunc primum edita* (Quaracchi 1925). C'est un épisode, ou plutôt une période de cette querelle entre séculiers et réguliers qui au début (1252-1259) avait été surtout universitaire et mettait en cause le droit des Religieux à enseigner, et qui plus tard, à la suite de la Bulle de Martin IV, vit l'épiscopat français entrer officiellement en lice contre les Réguliers.

Nous lisons tous en chaire, aux approches du temps des Pâques, le Décret *Omnis utriusque sexus* du IV^e Concile de Latran (1215) qui enjoint aux fidèles de se confesser une fois l'an au curé de leur paroisse, *proprio sacerdoti.* Les adversaires des Ordres Mendiants arguent de ce décret pour leur interdire le ministère de la confession, qu'ils taxent d'empiétement sur les fonctions du clergé paroissial. Après de longues disputes, Martin IV, par la Bulle *Ad fructus uberes,* du 13 décembre 1281, accorde aux Mendiants pouvoir d'absoudre les fidèles, mais en obligeant ceux-ci à se présenter au moins une fois l'an à leur curé.

Là dessus les adversaires des deux Ordres prétendent que cela implique que les fidèles doivent réitérer à leur curé l'aveu de tous les péchés déjà confessés aux Frères.

L'évêque de Paris, entouré de seize maîtres en théologie, se prononce (novembre 1282) pour la non-itération des aveux. L'archevêque de Cantorbéry, Jean de Peckham, O. F. M., adhère à la sentence de Paris. Mais d'autres, Henri de Gand, deux archevêques, onze évêques, sont d'avis contraire et pressent les religieux de poser eux-mêmes la question à Rome (début de 1285). Les religieux, forts de leur droit, déclarent qu'ils ne s'y prêteront pas.

Martin IV cependant meurt le 28 mars 1285. Honorius IV lui succède le 2 avril. Un concile tenu à Bourges en septembre 1286 envoie deux représentants du clergé exposer au Pape les griefs des deux parties. Le Pape répond avec bienveillance qu'il étudiera la question. En attendant, les prélats français pressent de nouveau Prêcheurs et Mineurs de demander une solution au Saint Siège. Et comme ceux-ci continuent à se dérober, les prélats (4 archevêques et 20 évêques) assemblés à Paris (décembre 1286) décident de frapper des foudres de l'Eglise les fidèles qui s'adressent aux Mendiants : Rome cette fois sera bien obligée d'intervenir. Voici le plan qu'ils adoptent :

1° Refus d'autorisation de prêcher et de confesser pour les Mendiants ; 2° refus des sacrements et de la sépulture aux fidèles ; 3° poursuivre en cour de Rome la révocation du privilège de Martin IV ; 4° exercer une action énergique en vue de gagner l'Université de Paris à la cause des prélats ; 5° intensifier, par discussions publiques et prédications, la campagne destinée à éclairer l'opinion.

Honorius IV meurt le 3 avril 1287, sans avoir rien résolu. Après un long conclave, on élit, pour lui succéder, Nicolas IV (22 février 1288), évêque de Palestrina et — Général des Franciscains, qui, trois mois après son élection, crée six cardinaux, dont un Dominicain et le nouveau Général des Mineurs, Matthieu d'Aquasparta. Vers la fin de 1288, les évêques français envoient une nouvelle délégation à Rome. Aucun document précis ne nous éclaire sur l'accueil qu'elle reçut. Nous savons seulement que les évêques alors ont dessiné

un recul stratégique et fait mine de conclure un concordat avec les religieux.

Enfin, l'été de 1290, le Pape envoie deux légats en France : Gérard, cardinal de Ste-Sabine, et Benoît Gaétani (le futur Boniface VIII). Un concile plénier de tous les évêques du royaume s'assemble à Paris le 11 novembre. Après plusieurs discussions, Benoît Gaétani, jusque-là impénétrable, prend la parole à la séance du 29 novembre, et c'est pour prendre le parti des Mendiants et faire le procès d'Henri de Gand, qui avait résolu d'organiser la résistance et à qui il est fait interdiction d'enseigner. Le lendemain, devant les Maîtres de toutes Facultés réunies, le légat prend de nouveau la parole :

Maîtres de Paris, vous avez rendu ridicules, et vous continuez encore à le faire, toute votre science et votre doctrine. Vous jetez le trouble dans le monde entier, alors que vous devriez l'éviter à tout prix, si vous aviez la moindre idée des intérêts de l'Eglise universelle... Je vous le dis en vérité, la Cour de Rome, plutôt que de révoquer le privilège (de Martin IV), briserait l'Université de Paris. Nous n'avons pas été appelés par Dieu pour acquérir la science ou briller au regard des hommes, mais pour sauver nos âmes. Et parce que la conduite et la doctrine des Frères sauvent beaucoup d'âmes, le privilège qui leur a été accordé leur sera toujours conservé.

Alors, poursuit le chroniqueur, l'Université courbe la tête sous la bénédiction des légats, et les maîtres rentrent chez eux.

Les contemporains ont imputé à cette longue querelle la perte définitive des Lieux Saints (mai 1291), les évêques de France ayant, par leurs récriminations sans fin, détourné l'attention du Saint-Siège des graves problèmes d'Orient. Conclusion sans doute exagérée, mais qui n'est peut-être pas dénuée de tout fondement. Ce n'est pas le pur zèle de la gloire de Dieu que l'on trouverait à la source de toutes ces disputes.

Nicolas IV meurt le 4 avril 1292. Après une vacance de deux ans et trois mois, c'est le pontificat éphémère de Célestin V (S. Pierre Célestin), élu le 5 juillet 1294, qui abdique le 13 décembre suivant et est remplacé le 23 par Boniface VIII. D'autres querelles, plus retentissantes, passent au premier plan. Mais la querelle des Mendiants a la vie dure. Le B. Benoît XI (Général des Dominicains avant son élection, successeur — éphémère — de Boniface VIII) est obligé de condamner à nouveau la thèse de la double confession, qui nonobstant est reprise encore par le fougueux Jean de Pouilli. La controverse ne sera définitivement close que par la Bulle *Vas electionis* (25 juillet 1321) de Jean XXII condamnant, entre autres erreurs de Jean de Pouilli, celles-ci :

Quod confessi Fratribus habentibus licentiam generalem audiendi confessiones, tenentur eadem peccata, quæ confessi fuerant, iterum confiteri proprio sacerdoti.

Quod stante *Omnis utriusque sexus* edicto in Concilio generali Romanus Pontifex non potest facere quod parochiani non teneantur omnia peccata sua semel in anno proprio sacerdoti confiteri, quem dicit esse parochialem curatum.

Quod Papa non potest dare potestatem generalem audiendi confessionem, immo nec Deus, quin confessus habenti licentiam teneatur eadem confiteri proprio sacerdoti, quem dicit esse, ut præmittitur, proprium curatum.

III. — Mme de Sévigné, née le 5 février 1626, à Paris, dans l'hôtel de son grand-père (Philippe de Coulanges) sis place Royale, fille de Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal (fils lui-même de sainte Jeanne de Chantal), et de Marie de Coulanges, a vu célébrer le tricentenaire de sa naissance discrètement, comme il convenait, sans tapage d'éloquence officielle, sans érection de statue, simplement par de bons travaux, par d'honnêtes articles de Revues, par l'organisation d'une Exposition sévignéenne à l'hôtel Carnavalet, qu'elle a longtemps habité.

Au premier rang des travaux qui viennent de lui être consacrés, il faut mettre Madame de Sévigné, sa famille et ses amis, *d'après des documents inédits,* **par Jean Lemoine, in-8 carré de VIII-220 p., portrait (de Mignard) en héliogravure, Paris, Hachette. Ce n'est qu'un Ier volume, qui embrasse « les origines, enfance et jeunesse » et s'arrête exactement au soir du mariage de Marie de Rabutin-Chantal. M. Lemoine est un de nos plus érudits explorateurs du grand Siècle. Sa première grande trouvaille remonte à plus de vingt-cinq ans (1900) et a été d'un retentissement énorme : c'est la découverte, à la Bibliothèque du Ministère de la Guerre, d'une série de mémoires épiscopaux confidentiellement adressés au roi en 1698, sur les suites de la Révocation de l'Edit de Nantes et les moyens d'aviser à la situation très critique où l'insincérité d'un très grand nombre de conversions mettait le royaume : voir** *Ami* **1901, p. 209 216. Et depuis, il n'a cessé de poursuivre des fouilles dont les fruits les plus marquants ont été présentés ici. Mme de Sévigné ne pouvait être remise en meilleures mains.**

Sur les origines de la famille, sur sainte Chantal et ses enfants, il a un chapitre bien attachant. On y verra comment le souci des devoirs maternels s'harmonisait heureusement, chez la Sainte et sous la direction de S. François de Sales, avec sa mission de fondatrice d'Ordre. On peut même dire que les inquiétudes que lui causait son fils Celse-Bénigne et son légitime désir de se rapprocher de lui n'ont pas été étrangers à la fondation de la Visitation parisienne du faubourg St-Antoine. Outre Annecy, la Visitation comptait déjà de nombreuses maisons en France : Lyon, St-Etienne, Moulins, Bourges, Grenoble. S. François de Sales, pressé de divers côtés d'établir une maison à Paris, finit par céder, encore qu'il y vît « un coup de hasard et pis que cela ; » et la Sainte fut très heureuse d'une décision qui allait l'appeler à passer trois ans à Paris et lui permettre de s'occuper maternellement de Celse et de ses autres enfants [1].

[1] Sainte Chantal n'a jamais perdu de vue ses enfants et les a entourés toujours d'une sollicitude maternelle digne d'être proposée en exemple non moins que ses autres vertus : ce

La Visitation sera toujours une des grandes dévotions de Mme de Sévigné : quand son père Celse-Bénigne fut tué en 1627 à l'île de Ré, c'est à la Visitation de la rue St-Antoine qu'est confié son cœur ; en 1633, c'est sa femme, Marie de Coulanges, qui y est enterrée, et l'année suivante Marie de Bèze. Puis, le monastère se décidant à construire une église, le grand-père de la marquise, Philippe de Coulanges, y fit construire à ses frais une chapelle avec un caveau pour la sépulture des siens. Mme de Sévigné, tout le temps de son enfance, qui, sous la direction d'un tuteur dévoué, fut heureuse, et jusqu'à son mariage, sera conduite chaque semaine, et plusieurs fois sans doute la semaine, dans cette chapelle où la messe était dite pour sa famille. Ce tableau de son enfance, de son éducation, de sa première formation littéraire (sous la conduite de Ménage), est délicieux.

Le mariage qui y a mis fin, l'a été beaucoup moins : Henri de Sévigné, au témoignage de Bussy-Rabutin, « aima partout et n'aima jamais rien de si aimable que sa femme. » Celle-ci pourtant, notre marquise, n'a jamais cessé de lui témoigner une sincère affection et s'est montrée inconsolable de sa mort. Et d'autres aussi sont bien moins sévères pour lui que ne l'ont été Bussy et Tallemant des Réaux. M. Lemoine (et c'est sur cette note que se clôt son volume) fait remarquer que les deux époux avaient reçu une éducation bien différente : tous deux orphelins de bonne heure, elle, orpheline de père à un an et de mère à sept, lui, orphelin de mère à un an et de père à douze. Mais elle a toujours eu sous les yeux l'exemple des vertus domestiques les plus touchantes, elle n'a cessé d'être entourée des soins les plus dévoués, tandis que les premières années de son époux ont été attristées par les agissements coupables d'une marâtre, et sa jeunesse s'est ensuite passée au milieu de mercenaires.

Madame de Sévigné, sa famille et ses amis, par Henriette Célarié, in-8 écu de 216 p. sur papier de luxe, 4 planches hors texte (dont le superbe portrait du Musée de Versailles), Paris, Colin. Mme H. Célarié est l'auteur de nombre de récits dont plusieurs ont eu les honneurs du *Correspondant* et de la *Revue des Deux Mondes* et qui, tous, autant que je me souvienne, sont d'une charmante innocence non moins que d'une haute tenue littéraire [1]. On ne peut pas dire que son livre d'aujourd'hui soit l'innocence même. Elle n'a pas songé cette fois à écrire pour jeunes filles. Elle a voulu peindre Mme de Sévigné telle qu'elle l'a vue. Et elle l'a vue volontiers en veine de gauloiserie. Gauloise, certes la dame ne se défendait pas de l'être, non plus que nos mères de ce temps-là. On peut trouver qu'elle parle avec trop de verdeur des fredaines galantes de son fils Charles. Mais, dans l'ensemble, sa gauloiserie n'est que bonne vieille gaîté française, et franchise, et dédain de toute préciosité. Elle était du siècle de Richelieu ; elle ne sera jamais, en littérature, de la génération un peu collet-monté qui va confisquer pour elle le devant de la scène aux environs de 1660. Somme toute, Mme Célarié la peint au naturel, dans sa vie de tous les jours, dans ses caquetages, dans ses mondanités d'honnête femme, dans les menus excès de sa tendresse maternelle, dans ses voyages aux eaux de Vichy ou de Bourbon, aux Rochers de Bretagne, en Provence. Et c'est exquis. On aurait aimé la voir peinte aussi au surnaturel, car elle a été toujours une solide chrétienne. Et c'est ici, dans son sens surnaturel, dans son sens religieux, que se révèle vraiment tout le fond de son âme. La légèreté même et l'aisance avec laquelle elle passe de ses gauloiseries mêmes aux notes les plus graves sur les grandes questions, sur la mort, sur la vie future, sur l'accomplissement des devoirs du chrétien, témoigne de la profondeur et de l'intensité de sa vie surnaturelle. Elle ne se sent pas dépaysée, elle n'a pas à se composer un visage ni à hausser le ton quand elle aborde ces graves sujets : elle s'y sent vraiment chez elle. C'est là un point de vue que négligent trop souvent les professionnels de la critique ; et nous avons été heureux de nous y étendre longuement jadis, *Ami* 1921, p. 369-372.

Par contre, c'est ne pas la comprendre que d'en faire une janséniste, de dire que « dans son esprit et dans son cœur elle fut ce qu'on est convenu de nommer : janséniste, » comme vient de l'écrire Mlle Cécile Gazier (*Correspondant*, 25 fév. 1926). Mlle Cécile G. ne serait pas digne du nom qu'elle porte si elle parlait autrement. Mme de Sévigné n'a jamais été janséniste, ni d'esprit ni de pratique. Elle avait des idées d'un excellent catholicisme sur l'Eglise, sur la soumission due à l'Eglise, sur la Communion, sur ce qu'il y avait d'excessif dans la rigueur avec laquelle tant de prêtres de son temps éloignaient les âmes de la Communion (voir textes très expressifs cités *Ami* 1921, p. 371). En pratique, les Jansénistes d'alors étaient, ou gens très austères, d'une austérité outrée, ou, au contraire (et ce fut le cas le plus souvent), gens

qui n'empêchera jamais les mécréants de lui reprocher éternellement sa vocation religieuse et la scène de Celse se couchant en travers de la porte pour empêcher son départ. Mme Gérard d'Houville par exemple, dans une conférence faite à Carnavalet et reproduite *Revue des Deux Mondes* (1er mai 1926, *L'amour maternel de Mme de Sévigné*), trouve là une « excuse » aux terribles lacunes de Celse et ajoute :

« Certes, malgré que ce fût pour voler à Dieu, ce pied maternel foulant son chagrin filial (de Celse) n'avait pas dû peu contribuer à étouffer en lui l'esprit de famille. Et je crois aussi que, par la suite, ce fut *le souvenir de cette histoire-là*, qui fit croire aux gens que Mme de Sévigné n'aimait pas son fils, à elle. On se souvenait, sans préciser, d'une légende prouvant que dans cette maison des Chantal-Rabutin-Sévigné, le fils avait été foulé aux pieds... L'on n'était pas tendre pour les garçons dans cette maison-là. Et voilà, qui sait ! comment on écrit l'histoire. Croyez bien que Mme de Sévigné, elle, qui n'était point sainte, n'aurait jamais pu en faire autant et qu'elle aimait très fort son fils qu'elle nommait *le petit compère*. »

[1] Elle a publié aussi des relations de voyages, notamment en notre Afrique du Nord, — cette année encore, *R. des Deux Mondes* du 15 mai et du 1er juillet, *Pages de gloire au Maroc*, récits qui lui ont été faits là-bas même, lorsqu'il lui fut permis de parcourir la ligne de l'Ouergha où nos colonnes mobiles se sont portées l'an dernier au secours des postes encerclés par les Rifains : pages qui dans leur simplicité ont l'allure des grandes épopées de jadis.

qui étaient très heureux de saisir le prétexte rigoriste pour s'abstenir des Sacrements, même à Pâques (puisque la secte ne les en jugeait pas dignes), et de continuer paisiblement leur vie de débordements. Mme de Sévigné n'a jamais été ni des uns ni des autres. Vie ni austère ni relâchée, elle pratiquait les devoirs ordinaires de la vie chrétienne, sans avoir la ferveur d'aller plus loin : « Une de mes grandes envies, c'est d'être dévote... Je ne suis ni à Dieu ni au diable : cet état m'ennuie, quoique entre nous je le trouve le plus naturel du monde. » Elle comprend très bien les tièdes, elle entre dans leurs raisons : « Cependant Dieu les hait : il faut donc en sortir, voilà la difficulté. » Que d'âmes raisonnent ou déraisonnent comme elle, sans être le moins du monde piquées de jansénisme !

Ce qui est vrai, c'est qu'elle a eu des amitiés jansénistes. Ce n'est point un péché : *Diligite* HOMINES, *interficite errores.* Les jansénistes avaient beaucoup d'entregent. Toute une élite de la société polie était entichée de jansénisme. La même élite, deux siècles plus tard, sera fortement teintée de l'erreur libérale : ce n'était pas un péché, il y a soixante ans, de fréquenter chez Montalembert ou chez Falloux, et ce n'était pas davantage un péché, pour Bossuet ou pour Mme de Sévigné, de fréquenter chez les Arnauld [1]. La grand'mère même de Mme de Sévigné, sainte Jeanne de Chantal, fut l'amie très tendre d'Angélique Arnauld. Marie de Chantal (notre future marquise) avait quinze ans quand sainte Chantal mourut (1641). Elle n'a pu manquer de la voir souvent lors des deux longs séjours que celle-ci fit à Paris en 1635 et 1641 ; et Mlle Cécile Gazier croit que c'est la sainte elle-même qui fit connaître à sa petite-fille ses amis de Port-Royal : pure conjecture, mais qui n'a rien d'invraisemblable.

Car c'est une chose fort touchante que cette amitié entre sainte Chantal et Angélique Arnauld. Amitié qui avait pris naissance en 1619, sous les auspices de S. François de Sales, et qui durera plus de vingt ans. Angélique avait alors vingt-huit ans (née 1591) ; elle était abbesse bénédictine ; elle avait mené à bien la réforme de Port-Royal, si bien que le Pape Paul V saluait déjà en elle une nouvelle sainte Thérèse et que d'autres, à Paris, par un jeu de mots sur son titre de Madame de Port-Royal, l'appelaient Madame de Cœur-Royal. Elle tombe sous le charme de S. François et de sainte Chantal ; elle veut, — d'une volonté absolue, — entrer à la Visitation naissante. Sainte Chantal y eût de grand cœur donné les mains. S. François, qui connaît Angélique, qui l'a un temps dirigée, qui a pénétré ses appétits de perfection hautaine, violente, extraordinaire, son obstination surtout, S. François redoute l'irruption d'un tel tempérament dans la Visitation, refuse d'abord, puis, devant les opiniâtres assauts d'Angélique, fait traîner les choses en longueur, et sa mort (décembre 1622) met fin à tout. Mais les relations ont continué, et très affectueuses, entre Angélique et sainte Chantal, jusqu'à la mort de celle-ci (décembre 1641) : la dernière lettre de Jeanne de Chantal à Angélique est du 4 novembre 1641 : c'est une lettre d'adieu : Jeanne quittait Paris et se mettait en route à petites journées pour gagner Annecy en passant par Moulins, où elle tombe malade le 8 décembre et expire cinq jours plus tard, à soixante-et-onze ans, assistée par le jésuite Claude de Lingendes. On n'en était pas encore, à cette date, à l'éclat des grandes querelles et au scandale des grandes obstinations : les cinq propositions n'ont commencé à faire parler d'elles qu'en 1649 (discours de Nicolas Cornet à la Sorbonne, 1er juillet), et la Bulle qui les condamne est du 31 mai 1653. Feu Gazier, « le dernier des jansénistes, » mais janséniste à fond, a consacré à l'amitié de ces deux femmes un de ses derniers livres (Paris, Champion, 1915), où tout n'est pas or pur, mais qui est à consulter.

On lisait, dans *Revue d'Histoire littéraire de la France* de septembre 1924, cette question quelque peu désenchantée : — « Trouverons-nous jamais un éditeur assez averti pour réimprimer les **Lettres à la Marquise ***** sur le sujet de LA PRINCESSE DE CLÈVES, cette merveille du goût classique, un des chefs-d'œuvre de la critique française ? »

L'éditeur est trouvé ; et ce sont les éditions Bossard, qui viennent de faire une place au chef-d'œuvre de Valincour (in-12 de 277 p. sur papier de luxe, introduction et notes par Albert Cazes, 15 f.) dans leur *Collection des chefs-d'œuvre méconnus.*

Valincour n'est pas un inconnu pour quiconque a gardé quelque souvenir de ses études classiques, puisque c'est à lui que Boileau a dédié sa fameuse satire sur l'*Honneur*, et que c'est lui qui plus tard, en 1699, succèdera à son ami Racine à l'Académie Française. Ce que l'on connaît moins, c'est sa vie ; et elle mérite de l'être, comme on le verra par l'Introduction savoureuse et révélatrice (80 pages) que M. Cazes consacre à cet observateur très attentif des choses de son

[1] Elle admire fort certains livres de Port-Royal. Mais elle admire bien plus encore le jésuite Bourdaloue. Elle était éclectique ; elle avait du goût ; et quiconque se piquait de lettres alors connaissait les livres de ces Messieurs. Ce qu'elle admire d'ailleurs, ce ne sont pas les livres sectaires, mais d'autres qui recueillaient tous les suffrages et qui n'ont point été condamnés par l'Eglise : les *Pensées* de Pascal, dont elle a été une des premières ferventes ; la *Perpétuité de la foi de l'Eglise catholique touchant l'Eucharistie*, du grand Arnauld, livre qui a été pour beaucoup dans la conversion au catholicisme du calviniste Turenne ; les *Instructions chrétiennes* tirées des Lettres de St-Cyran par Arnauld d'Andilly, où elle cherche des maximes et des sentences du type La Rochefoucauld ; les *Essais de morale* de Nicole : « Jamais le cœur humain n'a été mieux anatomisé, » écrit-elle ; le *Traité de la Prière continuelle,* de Jean Hamon ; etc. En fait de livres condamnés, je ne vois dans sa « librairie » que les *Provinciales*. Elle a lu la *Fréquente Communion* d'Arnauld, et elle en a si peu absorbé le venin qu'elle a laissé le livre aux Visitandines de Nantes, chez qui elle s'est arrêtée au cours d'un voyage en Bretagne.

Un autre jour (*Revue Bleue,* 6 mars 1926), Mlle C. Gazier exhumait la mémoire de Renaud de Sévigné, oncle de l'épistolière. Ce Renaud, après une vie militaire mouvementée (Guerre de Trente ans), après une vie de Fronde plus mouvementée encore et qui lui valut d'être exilé de Paris et relégué dans sa terre d'Anjou, se fit relever de ses vœux de chevalier de Malte pour contracter mariage ; et, à quarante-trois ans, il épousa (en 1650) la veuve du père de Mme de La Fayette. Puis, veuf en 1656, il obtient de rentrer à Paris et se choisit une résidence aux abords de Port-Royal (comme Mme de Longueville, Mme de Sablé, et tant d'autres) pour y faire pénitence sous la direction de M. Singlin, puis de M. de Sacy. Sa pénitence semble avoir été plus sérieuse que celle des grandes dames auxquelles je viens de faire allusion. Dans la suite, il s'en va rejoindre au désert des Champs les religieuses qui y ont emporté l'esprit de la mère Angélique ; et c'est là qu'il meurt et est inhumé (1676). Très dévoué à sa nièce l'épistolière, il avait été pour elle d'un secours efficace dans les années qui ont suivi son précoce veuvage ; et de sa retraite nous le voyons conserver quelques relations avec elle.

temps, de ce temps qui fut le grand siècle. La « Marquise » à qui ces *Lettres* sont dédiées est imaginaire ; et la forme épistolaire n'est ici qu'un cadre commode. Les *Lettres* ont paru en 1678, et n'ont été réimprimées qu'une fois, en 1807, par le P. Adry, de l'Oratoire. Elles étaient sans nom d'auteur, et on les a attribuées d'abord au P. Bouhours, ce qui est bien le meilleur des éloges. Elles nous donnent, les deux premières, des remarques portant sur la conduite même du roman et les sentiments des principaux personnages, puis, la troisième, des remarques sur la grammaire et le style. Sainte-Beuve déjà y signalait un « échantillon distingué de la critique polie, telle que les amateurs de goût se la permettaient sous Louis XIV. » Et, plus près de nous, Faguet écrivait : — « Il faut, si l'on s'enquiert de bons livres pour apprendre la langue française, mettre les *Lettres sur la Princesse de Clèves* à côté du *Commentaire* de Voltaire sur *Corneille.* »

La maison Bossard a récemment donné encore, en édition de grand luxe, **Théâtre religieux** de Racine, suivi des **Poésies sacrées**, texte annoté avec notice par Gonzague Truc, orné, en gravures originales au burin, d'un frontispice par Gandon et d'un portrait par Ouvré, petit in-8 de XVI-224 p. C'est tout Racine poète chrétien. *Esther* et *Athalie* sont entre toutes les mains ; les *Hymnes* et les *Cantiques spirituels* sont beaucoup moins connus, et c'est grand dommage, car c'est toujours du Racine, et du meilleur. Les *Hymnes* avaient paru d'abord dans le *Bréviaire* dit de Le Tourneux (Paris, 1688). Ledit *Bréviaire* ayant été condamné pour jansénisme (*l'Année chrétienne* de Le Tourneux, ou Explication des Messes de toute l'année, n'a pas cessé de figurer au catalogue de l'Index, St-Office 7 sept. 1695), les *Hymnes* sont venues chercher et prendre place dans les éditions des Œuvres complètes du poète. Les *Cantiques* sont « son dernier effort ou sa dernière joie, » dit G. Truc, le chant du cygne. Ils sont tirés de S. Paul, du Livre de la *Sagesse*, d'Isaïe, de Jérémie ; ils traitent de l'amour de Dieu, des « contradictions » du chrétien, des « vaines occupations du siècle. »

Ces poésies, comme aussi *Esther* et *Athalie*, témoignent de la sincérité et de la profondeur de la vie chrétienne chez Racine converti : — « Il vivait, à la lettre, avec son Dieu et l'histoire de son Dieu, écrit G. Truc, et il semble bien ne jamais s'être départi de la discipline qu'il s'était si rigoureusement imposée. Son génie ne perdit rien quand il se détourna des amours humaines pour fructifier dans la charité-amour. »

M. Truc est de longue date un fervent de Racine. Il nous avait donné déjà un volume d'une pénétrante finesse sur **Le Cas Racine** (à propos surtout de ce fameux portrait du Musée de Langres qui a fait couler des flots d'une encre point toujours pacifique). Il nous donne, cette année même, un travail d'ensemble sur **Jean Racine : l'œuvre, l'artiste, l'homme et le temps**, in-8 écu de 314 p., 15 f., Garnier (dans la *Bibliothèque d'Histoire littéraire et de critique*). C'est assurément, depuis le *Racine* de Jules Lemaître, le meilleur ouvrage qui ait paru sur le grand tragique. Mais le livre de J. Lemaître, recueil de Conférences données devant un auditoire de gens du monde, ne pouvait prétendre à être aussi complet, aussi fouillé que le volume de M. Truc. M. Truc est un maître de l'érudition pour tout ce qui touche au XVII^e siècle ; et il met son érudition au service d'une bien fine psychologie. Son chapitre sur la conversion de Racine a des notations bien justes. Voir déjà, sur cette conversion, *Ami* 1914, p. 261-4.

Un bien beau livre sur le grand siècle religieux, c'est **Quelques directeurs d'âmes au XVII^e siècle** (in-12 de XII-240 p., 8 f., Gabalda), de M. Huvelin, qui fut un des saints du clergé de Paris à la fin du XIX^e siècle, un apôtre de la jeunesse étudiante, un directeur d'âmes surtout incomparable. Il n'a rien publié lui-même. Les quelques volumes qu'on a recueillis de lui sont des perles d'éloquence douce et pénétrante. Le volume que nous annonçons en ce moment est le fruit de leçons qu'il faisait le dimanche aux jeunes gens en la crypte de St-Augustin. Il y prenait pour sujet l'histoire de l'Eglise ; mais ce n'étaient pas des leçons d'histoire : les événements historiques ne lui étaient qu'une occasion de rappeler et d'inculquer la doctrine apprise au catéchisme : — « L'histoire, disait-il, montre un côté très intéressant des doctrines. » C'est sur des sténographies prises par son auditoire que sont publiées ces pages. Il nous y parle de S. François de Sales, p. 1-17, de la rénovation de l'esprit sacerdotal au XVII^e siècle : Bourdoise, Bérulle, Condren, et surtout Olier et S. Vincent de Paul ; l'abbé de Rancé enfin, dont l'influence fut si énorme sur la société de ce temps-là. On a fait choix de ces pages, parce que, sans s'en douter, M. Huvelin s'y est souvent peint lui-même en nous parlant de ces Saints, « images vivantes que le Christ peint à l'Eglise, dit-il, pour lui rappeler quelques-uns de ses traits et la consoler en son veuvage. »

Une nouvelle édition des **Poésies de Malherbe** (in-12 de XXX-360 p., 9 f., Paris, Garnier), *texte publié pour la première fois d'après les éditions revues et corrigées par Malherbe et disposé dans un ordre nouveau,* par Ph. Martinon et Maurice Allem. Cet ordre nouveau est celui-ci : 1° le Malherbe chantre de la haute actualité nationale (le roi, la reine, le dauphin, le frère du roi, Richelieu, etc.) : le Malherbe Pindare français ; 2° le Malherbe des grands poèmes religieux (paraphrases de Psaumes, série de *Consolations* pour des deuils) ; 3° le Malherbe des poésies galantes (tantôt poésies personnelles, tantôt vers d'amour de commande) ; 4° poésies et fragments posthumes. En appendice, les *Mémoires pour la vie de Malherbe* écrits par Racan... Que la France est grande, vue à travers Malherbe ! quelle impression de majesté, et de puissance, et de dignité souveraine on retire de cette lecture ! — C'est la meilleure édition que nous ayons désormais de Malherbe, après l'édition monumentale de Ludovic Lalanne (*Grands Ecrivains de la France,* 5 vol. in-8).

A propos de Malherbe, on lira avec délices, dans la sémillante Collection *Femmes de France,* l'exquis opuscule de M. Delplanque, prof. de litt. française à l'Université catholique de Lille : **La Marquise de Rambouillet et Malherbe**, in-18 de 124 p., 3 f., Lethielleux. Malherbe et « l'incomparable Arthénice, » deux noms que l'on oublie souvent d'associer, et qui pourtant doivent l'être toujours, car à eux seuls ils résument l'espèce de renaissance littéraire qui eut lieu chez nous au début du règne de Louis XIII, renaissance qui versa ensuite dans les écueils de la préciosité, mais qui était bien nécessaire alors et qui, par l'épuration qu'elle imposa à la langue et aux mœurs de la société distinguée, fut un artisan efficace du goût du grand siècle. Catherine de Vivonne, mariée à douze ans (en 1600) à Charles d'Angennes, devint marquise de Rambouillet en 1611 ; et c'est alors qu'elle abattit son hôtel familial (sis rue St-Thomas-du-Louvre, là où sont maintenant les Magasins du Louvre) pour en édifier un autre plus beau, qui fut l'Hôtel de Rambouillet, l'hôtel de la fameuse Chambre Bleue, l'hôtel où trônaient « Arthénice » et sa fille Julie d'Angennes, l'hôtel où l'on vit fréquenter tout ce qu'il y avait alors de beaux esprits et de bons esprits, en premier lieu Malherbe. C'est Malherbe qui baptisa Catherine « l'incomparable Arthénice, » et tous les hôtes de la marquise ratifièrent ce surnom. Ces pages de M. Delplanque sont la plus vivante des évocations.

Dans cette Collection des *Femmes de France,* M. Leman, professeur d'histoire à l'Université catholique de Lille, vient de faire place aussi à **Madame Acarie ou la B. Marie de l'Incarnation** (in-18 de 96 p., 3 f.), une des personnes les plus recherchées dans la haute société parisienne du premier tiers du XVII^e siècle, sainte dans le monde, et sainte dans le cloître. Elle travailla efficacement à l'introduction en France de la réforme carmélitaine de sainte Thérèse ; et elle-même, après son veuvage, fut heureuse de venir vivre et mourir Sœur converse du Carmel de Pontoise. Béatifiée par Pie VI

en 1791. Une bonne Vie déjà d'elle, par le prince Emmanuel de Broglie, dans la Collection *les Saints*.

Les Perrault, par André Hallays, in-8 écu de II-306 p., XXII photogravures hors texte, 18 f., Paris, Perrin. Les Perrault, pour le grand public, c'est Charles Perrault et les *Contes de fées*, avec Claude Perrault et la Colonnade du Louvre; mais ni les *Contes* ni la Colonnade ne sont le tout de Charles et de Claude; ni Charles et Claude ne sont toute la famille Perrault. Ils furent toute une tribu : le père d'abord, venu de Touraine et exerçant la profession d'avocat au Parlement de Paris ; les enfants ensuite : Jean, qui fut avocat ; Pierre, receveur des finances de la ville de Paris, qui se ruina dans la finance et se consola ensuite dans le culte des sciences et des lettres ; Claude, rimeur et médecin, qui ensuite, la cinquantaine passée, se fit architecte ; Nicolas, docteur en théologie et saint homme, après avoir débuté par une parodie assez égrillarde du chant VI de l'*Enéide;* Charles, poète quelconque, prosateur élégant, érudit impeccable et parfait académicien, et qui prit enfin son brevet d'immortalité en écrivant, à soixante-neuf ans, ses *Contes*. Et c'étaient tous de braves gens, honnêtes hommes et bons chrétiens, tous « gens de bien, écrit Charles en réponse à une attaque assez malsonnante de Boileau ; gens de bon sens, officieux, bienfaisants et amis de tout le monde. »

Famille très unie surtout. C'est une touchante autant qu'instructive page d'histoire que les services rendus par Charles à Claude dans « l'affaire de la Colonnade » du Louvre. Affaire qui est loin d'avoir marché toute seule. Après coup, devant le chef-d'œuvre achevé, les architectes officiels des bâtiments royaux ont prétendu s'en attribuer le mérite. Avant, personne ne voulait rien savoir de Claude Perrault : au point que l'on fit venir d'Italie le cavalier Bernin, qui se proposait tout uniment d'ériger dans Paris, en manière d'achèvement du Louvre, un grand palazzo romain. Heureusement Colbert avait fait de Charles un contrôleur des bâtiments du Roi ; et ce sont ses habiles manœuvres fraternelles qui ont dérouté l'Italien et assuré le triomphe du plan de Claude. Bernin a fini par être renvoyé chez lui comblé d'honneurs et de profits ; et Claude Perrault a pu réaliser cette Colonnade qui marque le triomphe du classicisme français. Le tableau de ces intrigues de cour est charmant chez M. Hallays, et tout à l'avantage du goût des Perrault comme de leur courtoisie et de leur esprit pacifique.

Ont ils été jansénistes? On ne le voit pas. Ici encore ils sont restés pacifiques. On sait que Charles avait de l'estime pour le grand Arnauld. Mais tout le monde en était là ; et nous avons eu l'occasion déjà de noter l'extraordinaire prestige personnel de cet homme dans le monde de ce temps-là, dans tous les mondes de ce temps-là. C'est trop souvent une caractéristique des hérétiques, des gens à orthodoxie douteuse, de se faire des amis partout : S. Augustin le notait déjà à propos de Pélage, « l'homme le plus séduisant de son siècle. » Les enfants de lumière n'ont pas toujours le savoir-faire des enfants de ténèbres ; et leur conscience ne leur permet pas de recourir aux mêmes artifices de séduction.

Sexagénaire, Charles Perrault, qui avait tant noirci de papier en sa vie, se met à écrire ses *Contes*, Contes en vers et Contes en prose, Contes de Fées et Contes de ma mère Loye. Et ce sera là son plus durable, son immortel titre de gloire littéraire. Il y a mis, sans le savoir, plus de poésie et d'observation, plus de lui-même et de son temps qu'en tous ses poèmes et en toutes ses dissertations. Et il aurait été bien étonné si on lui avait dit que les mythologues germains s'aviseraient d'y chercher des intentions scientifiques, d'y découvrir des mythes solaires, des créations destinées à expliquer les grands phénomènes de la nature, l'alternance des saisons, d'identifier la petite chienne Pouffe avec Sirius gardien des étoiles, de rattacher le Petit Poucet à la Grande Ourse, etc., etc. Manie grotesque, mais qui n'est pas innocente, puisqu'on a tenté de l'appliquer aussi aux récits de nos Ecritures Saintes.

Il mourut le 16 mai 1703 et fut inhumé en l'église St-Benoît (rue St-Jacques), sa paroisse, dont il suivait tous les jours les offices. Avec ses *Contes*, la grande occupation de ses dernières années avait été de recueillir et publier les ouvrages de science et d'architecture laissés par son frère Claude, de rédiger pour ses enfants des *Mémoires* de la plus exquise simplicité et bonhomie, et de veiller lui-même à l'éducation de ses trois garçons. Il leur avait donné un précepteur, mais lui-même leur faisait assez souvent des leçons, et l'on a retrouvé dans ses papiers une note publiée pour la première fois dans *Revue d'Histoire littéraire de la France* (décembre 1906, Hallays, p. 198) et qui est d'une pédagogie bien avisée :

> Il m'est arrivé de dire à mes enfants une chose qu'un père n'a peut-être jamais dite à ses enfants : — « Prenez garde, leur dis-je, de vous jeter à corps perdu dans l'étude des sciences, que vous n'ayez bien examiné si votre esprit est assez fort pour en porter le poids et ne pas succomber ; car il en est de la science comme du vin, on ne doit prendre de l'un et de l'autre qu'autant que l'on en peut porter et de sorte que l'esprit demeure toujours le maître. Pour connaître l'effet bon ou mauvais que fait la science sur celui qui l'étudie, *il n'a qu'à voir si dans la conversation il ne peut s'empêcher de citer les passages des auteurs qu'il a lus*, car c'est une marque qu'il ne digère pas ce qu'il lit, puisqu'il le rend comme il l'a pris. Il doit alors retrancher quelque chose de ses lectures, ou les quitter même, s'il ne peut s'abstenir de la mauvaise habitude de citer des passages à tout moment. Il est évident en ce cas-là que sa science domine et gouverne son esprit, au lieu que son esprit devrait gouverner sa science. »

IV. — M. Jovy, notre grand pascalisant, l'infatigable chercheur qui, grâce à de ces trouvailles heureuses dont ne s'avisent que ceux qui savent déjà tout, a renouvelé l'histoire de la vie et surtout de la mort de Pascal, le travailleur qui, outre les cinq denses volumes de son *Pascal inédit*, a enrichi

de plus de vingt brochures, toutes riches de données nouvelles, la littérature pascalienne ou péripascalienne, vient de publier un nouveau travail qui sera bien précieux pour les exégètes des *Pensées :* **Pascal et Silhon, ou** *Un excitateur de la pensée pascalienne,* **in-8 de 96 p., Paris, Champion. Ce Silhon, — Jean de Silhon, né les dernières années du XVIe siècle, † 1667, — est assez oublié aujourd'hui. Il était alors un homme fort considérable, considéré dans le monde de la diplomatie comme dans le monde des lettres. Richelieu et Mazarin firent de lui le confident de leurs desseins, et lui confièrent toutes sortes de missions sur tous les chemins de l'Europe. Il fut l'un des premiers membres de l'Académie naissante, « l'un des quarante fondateurs de l'Académie Française. » Tout le monde alors lui rendait hommage, même les pires langues comme Gui Patin, même des mécréants comme Bayle, qui voit en lui « sans contredit l'un des plus solides et des plus judicieux auteurs de son temps. » Descartes, de sa retraite de Hollande, demande de ses nouvelles ; et il n'est pas douteux que plusieurs indications de Silhon (sur l'âme des bêtes, sur les espèces intentionnelles, sur la preuve de Dieu par la création continue et l'existence des êtres contingents) ont été retenues et utilisées par Descartes dans le** *Discours de la Méthode* **et les** *Méditations.* **Il a même, quoique d'une manière bien émoussée, exprimé avant Descartes le fameux** *Cogito, ergo sum* [1].

Ce qui nous intéresse surtout aujourd'hui en Silhon, c'est que, comme Pascal et avant Pascal, il a conçu le dessein d'une apologie du christianisme, dirigée contre les mêmes adversaires que visera Pascal, et construite sur un plan assez semblable à ce que l'on sait du plan de Pascal. Il s'en explique, en 1626, dans une longue lettre à Cospean, évêque de Nantes (publiée dès 1627). Il y aligne les preuves qu'il compte faire valoir de la divinité de J.-C. : les prophéties, les miracles, « le rapport et l'assortiment de ces deux lois, la judaïque et la chrétienne, » la première n'ayant été que « l'ombre et la figure de l'autre » :

Je parcourrai les autres motifs qui rendent évidemment croyable que Dieu, qui ne peut favoriser le mensonge, a autorisé la doctrine de Jésus-Christ. Ses admirables qualités, les conditions de ceux qu'il a choisis pour la publier, la façon contraire aux règles de toute prudence, la vitesse avec laquelle elle a couru toute la terre à travers les contradictions et les efforts des puissances humaines et angéliques, l'étrange changement que ce qui était le scandale des Juifs et la folie des Gentils soit devenu la sagesse des grands esprits et la gloire des monarques : — ramassant [2] toutes ces choses ensemble et les comparant avec toutes les sectes qui ont jamais paru, il faudra qu'il en réussisse une évidence morale du concours de la divinité et conclure que, s'il y a un Dieu et une Providence, et si cet appétit de béatitude dont nul n'est exempt, n'est imprimé vainement, il n'y a point d'autre chemin qui nous mène au lieu où il doit être contenté, que la religion chrétienne...

[1] Ce mot, au surplus, est probablement connu depuis toujours, depuis qu'il y a des hommes, et qui philosophent. Seulement, avant Descartes, on le laissait à sa place, qui n'est pas au frontispice de la philosophie. — M. Gilson, dans son *Index scolastico-cartésien* (Paris 1913), le signale chez S. Thomas, dont il cite ce texte intéressant *(De veritate,* 10, 12) :
« Sic nullus potest cogitare se non esse cum assensu : *in hoc enim quod cogitat aliquid, percipit se esse.* »

[2] Le même mot dans Pascal, art. IX : « ...J'espère... qu'ils seront convaincus des preuves d'une religion si divine que j'ai ramassées ici. »

Dans une IIe Partie de son livre, il pensait étudier « les mystères de la Trinité, de la Prédestination, de l'Incarnation, de la Justification, de la Grâce et du Franc Arbitre. » Il n'entendait pas présenter cette doctrine « à la mode de l'Ecole et avec les épines dont elle est hérissée. » Il lui donnerait « de la clarté tout autant qu'il le pourrait pour la faire intelligible, et des ornements et de la douceur pour la rendre délectable. »

Jamais, disait-il, la foi n'a eu plus besoin d'être vivifiée. Jamais on n'a péché plus dangereusement contre la religion. Ce n'est plus le toit ni les défenses qu'on bat ; on attaque le pied de la muraille ; on mine les fondements ; on veut faire sauter tout l'édifice.

Très occupé lui-même aux affaires politiques, il voulait que la morale chrétienne devînt la règle de la science sociale et de la politique. Comme le fera plus tard Pascal, il a mêlé à son apologie de profondes réflexions sur les principes de la société humaine. En manière de « préface à tout le livre, » il a publié, en 1634, un Traité *De l'immortalité de l'âme,* **plus tard un Traité** *De la certitude des connaissances humaines.* **Le reste est demeuré à l'état de fragments** [1]. **Les perpétuelles missions politiques et diplomatiques dont l'accablent Richelieu et Mazarin l'empêchent d'y mettre la dernière main, comme fera plus tard la maladie pour Pascal. Il en gémit, et écrit à l'évêque de Nantes (Cospean) :**

...Celui qui calme, quand il veut, les vents et la tempête, apaisera, s'il lui plaît, la violence de mes affaires. Si cela est et si je puis espérer que ce travail que je projette ait quelque durée, et de la communication avec la postérité, elle saura, Monseigneur, qu'après la gloire de Dieu rien ne m'a tant animé à l'entreprendre que votre désir. Si l'agitation continue, et que les divertissements m'emportent, acquiesçant avec douceur aux lois de la Providence, je dirai avec saint Paul que je ne fais pas le bien que je voudrais.

Il a eu la gloire du moins d'être lu par Pascal, d'être pour Pascal « une sorte de modèle, de constant inspirateur, d'excitateur perpétuel, » comme dit M. Jovy, qui le prouve par de multiples rapprochements. Il ne faudrait pas que des esprits mesquins s'imaginent que ceci porte atteinte en quoi que ce soit à l'originalité de Pascal. On n'avait pas, alors, de l'originalité l'idée étroite que s'en fait le pédantisme moderne. La formule de Molière reste éternelle de bon sens et de goût :

[1] Silhon, dédiant à Richelieu son *Immortalité de l'âme,* dit son désir intense d'arriver à parfaire cette défense du *Génie du christianisme (Génie* avec un grand G) : on voit que cette expression, à laquelle Chateaubriand devait faire une telle fortune, était déjà courante au grand siècle. — Il était courant aussi de parler de l' « Esprit du christianisme » : M. Victor Giraud, notant que Lamennais avait tout d'abord donné à son *Essai sur l'Indifférence* le titre d'*Esprit du Christianisme,* ajoute que ce titre était « évidemment inspiré du célèbre titre de Montesquieu : *Esprit des lois.* » Sur quoi M. Jovy remarque que voilà un « *évidemment* » qui tombe assez mal : dès 1672, le P. Rapin avait publié, à Paris, un in-12 intitulé : *L'Esprit du Christianisme.*

« Je prends mon bien partout où je le trouve. » Molière, comme La Fontaine, comme Corneille, comme Dante, ont assuré l'immortalité à plus d'un des modèles qu'on leur a voulu trouver et qui sans eux n'auraient jamais été exhumés des limbes où ils étaient ensevelis. De même, ce qui vaut à Silhon l'honneur de reparaître au jour, c'est l'utilité dont son œuvre a été pour Pascal. — « *Vous leur fîtes, Seigneur, en les croquant, beaucoup d'honneur* » : boutade de flatteur sur les lèvres du renard, ceci se trouve être souvent une vérité en histoire littéraire. Musset a donné, lui aussi, de ce principe une formule aussi inoubliable que celle de Molière :

Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous.
Il faut être ignorant comme un maître d'école
Pour se flatter de dire une seule parole
Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous.
C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

On cite parfois comme une plaisanterie ce sixain d'un bel esprit du grand siècle (d'Aceilly, † 1673) :

Dis-je quelque chose assez belle,
L'antiquité, tout en cervelle,
Prétend l'avoir dite avant moi.
C'est une plaisante donzelle !
Que ne venait-elle après moi ?
J'aurais dit la chose avant elle.

Parfaitement. Sous cet air de badinage il y a bien de la vérité. L'antiquité eût-elle été ensevelie pour toujours, l'éternel génie humain l'aurait recréée. Aristote fût-il resté inconnu de S. Thomas, le génie de S. Thomas n'en eût pas moins construit sa synthèse théologique et philosophique. Et quand Silhon n'aurait rien écrit, Pascal n'en fût pas moins venu au jour, et ce serait toujours Pascal. C'est une chose admirable que la pensée de Silhon, et la forme dont il la revêt ; mais Pascal, c'est du Pascal. Silhon lui-même a appelé de ses vœux le grand esprit qui saurait réaliser son dessein. C'est au chapitre de l'*Immortalité de l'âme* où il répond aux critiques qui l'incriminent de n'avoir pas tenu ses promesses, d'avoir promis plus qu'il ne pouvait tenir et qu' « il fallait d'autres mains que les siennes pour mettre en œuvre une si belle idée... » :

J'ai à leur répondre que, s'ils s'imaginent que je me crois capable de quelque ouvrage de grand prix et de quelque production excellente, ils se trompent, et que je suis d'accord avec eux qu'il ne peut rien sortir de moi que de fort médiocre, et dont la façon ne fasse quelque tort à la matière que je traite...
Je voudrais de bon cœur que quelqu'un de ces grands esprits que la France estime et qui ont plus de science en comparaison que moi, et moins d'empêchement pour écrire, me déchargeât de l'effet de cette promesse. Ce serait un dessein digne de leur zèle et une ample moisson de mérite.

Il y a là une mine féconde que M. Jovy continuera à explorer. Car vous pensez bien qu'il n'a pas dit son dernier mot. Il ne l'aura jamais dit, tant qu'il ne sera pas couché dans la tombe. Ce n'est que là qu'il se reposera, comme le grand Arnauld. D'ici là, ce ne sera jamais fini avec lui, heureusement, non plus que ce n'est jamais fini avec Pascal, comme disait un jour M. Strowski.

M. Strowski disait cela au cours des conférences qu'il a données l'an dernier en Amérique, à Colombia-University, sur les moralistes français et qu'il vient de recueillir en volume, sous ce titre : La Sagesse Française, in-12 de 288 p., 9 f., Paris, Plon. Nos moralistes ont été, pour M. Strowski, l'étude de toute sa vie (né 1866). Il a consacré sa thèse de doctorat ès lettres à S. François de Sales. Puis, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, il a trouvé là Montaigne, Montaigne et le fameux « Exemplaire de Bordeaux » ou texte de 1588, surchargé d'additions, de notes qui s'opposent, se complètent et jettent la plus précieuse lumière sur « l'énigme Montaigne, » aussi mystérieuse que « l'énigme Pascal ». C'est à l'étude de ce texte que s'est acharné M. Strowski ; ces feuillets corrigés par Montaigne, il les a tenus dans sa main durant quatre années tous les jours, et tant que durait la lumière du jour, il en a donné enfin une édition qui est un monument unique d'érudition et de goût et qui nous permet de suivre Montaigne dans les oscillations de son style et l'affermissement constant de sa pensée. C'est à la suite de ce travail que la Sorbonne l'a appelé à occuper la chaire de Faguet. Il a continué à y donner le meilleur de son temps à nos moralistes, et surtout à Pascal. Ses travaux ont été signalés ici : études sur Pascal surtout, sur la Renaissance littéraire de la France contemporaine, histoire des lettres françaises depuis le XVIe siècle dans la grande *Histoire* Hanotaux, etc. C'est de ce labeur tenace qu'il est allé faire goûter la substance et le fruit savoureux en Amérique, pour nous en rapporter ensuite son nouveau volume, où il étudie successivement : l'humanisme avant Montaigne, les apprentissages de Montaigne, l'homme dans les *Essais*, S. François de Sales et le sentiment religieux, Descartes et la science, La Rochefoucauld et la mondanité, Pascal enfin, à qui il fait la part du lion et dont il nous présente, dans les 80 pages finales de son livre, la vie et la philosophie.

V. — « ...Je suis sûr que tu me crois égoïste... Je le suis comme tout le monde, moins peut-être que beaucoup, — plus peut-être que d'autres. Qui sait ? Et puis, c'est encore là un mot qu'on jette à la tête de son voisin sans savoir ce qu'on veut dire. Qui ne l'est pas, égoïste, d'une façon plus ou moins large ? Depuis le crétin qui ne donnerait pas un sou pour racheter le genre humain, jusqu'à celui qui se jette sous la glace pour sauver un inconnu, — *est-ce que tous, tant que nous sommes, nous ne cherchons pas suivant nos instincts divers la satisfaction de notre nature ? Saint Vincent de Paul obéissait à un appétit de charité, comme Caligula à un appétit de cruauté.* Chacun jouit à sa mode et pour lui seul, les uns en réfléchissant l'action sur eux-mêmes, en s'en faisant la cause, le centre et le but, les autres en conviant le monde entier au festin de leur âme. Il y a là la différence des prodigues et des avares. Les premiers prennent plaisir à donner, les autres à garder. Quant à l'égoïsme ordinaire, tel qu'on l'entend, quoiqu'il me répugne démesurément à l'esprit, j'avoue que, si je pouvais l'acheter, je donne-

rais tout pour l'avoir. Etre bête, égoïste et avoir une bonne santé, voilà les trois conditions voulues pour être heureux ; mais *si la première nous manque,* tout est perdu...

Cela, c'est du Flaubert. C'est d'une lettre, de la première lettre (datée du 6 août 1846) à Louise Colet, la « Muse » romantique, qui s'était fait connaître par quelques poésies et qui est restée célèbre surtout par ses liaisons.

C'est du Flaubert. Ce pourrait être de toute sorte de monde. C'est la vulgaire rengaine que l'on surprend sur les lèvres de beaucoup de gens qui affectent de croire que la vertu, la vertu héroïque même, est affaire de tempérament et nous vient toute faite et qu'on naît S. Vincent de Paul comme on naît Caligula... Peut-être y a-t-il, à cette ineptie, un peu de la faute de l'ancienne hagiographie, qui semblait prendre à tâche de voiler chez ses héros toutes suites du péché originel. Nous n'en sommes plus là, heureusement. Voyez plutôt la forte étude de dom Aubourg *(Correspondant* du 25 avril) sur la *Sainte Thérèse* de Mme Lucie Delarue-Mardrus. Dom Aubourg cite cette tirade de la biographe : « Née entêtée (Thérèse), orgueilleuse, coquette, indépendante, ardente, impulsive..., pas humaine. » Faisons ici la part de l'emportement. Pour le reste, c'est la vérité, dit le Bénédictin, qui poursuit :

Thérèse n'était pas, comme beaucoup voudraient le croire, un doux bébé, bien pieux, bien sage, tout confit en docilité timide. Nature exubérante, dominatrice, impressionnable et avide, Dieu l'avait taillée dans une matière difficile... Thérèse, enfant — comme tous les enfants, mais avec une singulière effervescence, — est une force élémentaire, multiple, indécise... Ce petit animal remuant se détache à peine de la puissance végétative qui épanouit la nature et la peuple d'un « grouillement » (Genèse, I, 20) d'êtres sans nom et sans nombre. Qui captera cette énergie sauvage ? Se perdra-t-elle disséminée ? Ou bien va-t-elle se condenser en lumière et en chaleur spirituelles ?... Je note que dans la *Petite Vie abrégée* ses sœurs les Carmélites n'hésitent pas à écrire que l'enfant « était portée à la colère, à l'orgueil, à l'indépendance. » La sainteté ne se trouve pas comme la royauté dans le berceau des dauphins. Elle est une âpre conquête et un triomphe.

De Flaubert nous avons parlé souvent déjà. On a publié de lui pas mal d'inédits depuis une quinzaine d'années. Il a ses fervents, puisqu'il est un des noms très en vue de notre littérature au XIXe siècle. Et parmi ses fervents, en dépit du caractère très malsain de son œuvre, il compte de fort honnêtes gens, d'honnêtes chrétiens comme M. Louis Bertrand. C'était un pauvre homme, déséquilibré, atteint d'une maladie nerveuse mal définie que l'on a un temps qualifiée épilepsie et qui semble avoir été quelque chose de bien autrement complexe ; et il a tout fait malheureusement pour aggraver et compliquer son cas. On ne peut que réprouver son œuvre ; mais on ne se défend pas de quelque indulgence pour l'homme. Voir *Ami* 1922, p. 250-3.

Il avait moins de vingt-cinq ans (né 13 décembre 1821) quand il connut Louise Colet, l'été de 1846 ; elle en avait trente-six. Ce fut le coup de foudre, prélude d'une liaison très orageuse : tout était orageux chez cet homme, et chez cette femme aussi. Il faut encore l'estimer heureux qu'elle n'ait pas avec lui joué du poignard, comme elle fit avec Alphonse Karr, qui l'avait desservie dans ses *Guêpes* et à qui elle laissa « un couteau de cuisine » en manière de « souvenir... dans le dos. » Ces orages durèrent dix ans ; il avait près de trente-cinq ans quand il acheva de maudire Louise. Deux cent soixante-quatre lettres de lui dormaient dans un coffret où la destinataire les avait enfermées, reliques d'une passion défunte. On vient de les en exhumer, et de les publier pour la première fois dans leur intégralité (on n'en avait jusqu'ici que des fragments) [1]. De ces cendres reparues au jour, un critique naguère (M. Maurice Levaillant) se promettait que de grandes flammes allaient jaillir, flammes d'amour, flammes de rage, flammes de rêve... Il en suinte surtout de l'ennui, l'incurable ennui qui faisait le fond de Flaubert, qui faisait le fond de tant de nos grands hommes de lettres du siècle écoulé, l'inexorable ennui qui fait le fond de la vie humaine, comme dit Bossuet, de toute vie humaine qui cherche ailleurs qu'en Dieu son point d'appui et son centre affectif. Flaubert, à vingt-quatre ans, s'y déclare revenu de toutes illusions : il a « sacrifié à tous les autels et bu à toutes les barriques ; » il a dissipé « ses richesses morales ; » il a jeté à des « passants » « les grosses pièces par les fenêtres ; » avec les louis il a fait « des ricochets sur l'eau. » « Fils du siècle » comme Musset, il est « mûr..., mûr avant l'âge parce qu'il a beaucoup vécu en serre chaude » (il appelle cela maturité !). Il a « la gale » à l'âme. A celle qui ose l'aimer, il crie : « Gare !... Ma misère est contagieuse. Malheur à qui me touche ! »

...Je n'ai pas reçu du ciel une organisation facétieuse. Personne plus que moi n'a le sentiment de la misère de la vie. Je ne crois à rien, pas même à moi, ce qui est rare. Je fais de l'art parce que ça m'amuse, mais je n'ai aucune foi dans le beau, pas plus que dans le reste. Aussi l'endroit de ta lettre, pauvre amie, où tu me parles de patriotisme m'aurait bien fait rire si j'avais été dans une disposition plus gaie...

...Moi dont le cœur a été mangé comme l'est à l'automne l'herbe des prés par tous les moutons qui ont passé dessus. Tu n'as pas voulu me croire quand je t'ai dit que j'étais vieux. Hélas ! oui, car tout sentiment qui arrive dans mon âme s'y tourne en aigreur, comme le vin que l'on met dans les vases qui ont trop servi. Si tu savais toutes les forces internes qui m'ont épuisé, toutes les folies qui m'ont passé par la tête, tout ce que j'ai essayé et expérimenté en fait de sentiments et de passions, tu verrais que je ne suis pas si jeune...

... Je suis brisé, étourdi, comme après une longue orgie ; je m'ennuie à mourir. J'ai un vide inouï dans le cœur. Moi si calme naguère, si fier de ma sérénité, et qui travaillais du matin au soir avec une âpreté soutenue, je ne puis lire, ni penser, ni écrire ; ton amour m'a rendu triste. Je vois que tu souffres, je prévois que je te ferai souffrir. Je voudrais ne jamais t'avoir connue, pour toi — pour moi ensuite, et cependant ta pensée m'attire sans relâche... (8 août 1846).

[1] Paris, Louis Conard. Cette maison se propose de publier la Correspondance complète de Flaubert. Cela fera six ou sept vol. in-8, à 25 f. l'un. On voit qu'il y a des sortes de publications que n'arrête pas la « crise de la librairie. »

... J'ai aimé furieusement des choses sans nom ; j'ai idolâtré des femmes viles; j'ai sacrifié à tous les autels et bu à toutes les barriques... Quand j'étais à Paris, je dépensais 6 ou 7.000 francs par an, je me passais bien de dîner trois fois par semaine. En fait de sentiments, je suis de même : avec ce qui gorgerait un régiment, je crève de misère. L'indigence est dans ma nature... (11 août).

... Pourquoi donc une heure d'ivresse est-elle payée par un mois d'ennui ? (21 août).

Je ne fais rien, je ne lis plus, je n'écris plus, si ce n'est à toi. Où est ma pauvre et simple vie de travail d'autrefois ? Je dis autrefois parce que c'est déjà loin. Je ne le regrette pas parce que je ne regrette rien. Cela comme tu le dis est dans mon système. Si c'est arrivé, c'est que cela devait être (ne rappelons plus tout ce qu'il a dit de S. Vincent de Paul) (24 août).

Sous mon enveloppe de jeunesse gît une vieillesse singulière. Qu'est-ce donc qui m'a fait si vieux au sortir du berceau, et si dégoûté du bonheur avant même d'y avoir bu ? Tout ce qui est de la vie me répugne ; tout ce qui m'y entraîne et m'y plonge m'épouvante. Je voudrais n'être jamais né ou mourir.

J'ai en moi, au fond de moi, un embêtement radical, intime, âcre et incessant, qui m'empêche de rien goûter et qui me remplit l'âme à la faire crever. Il reparaît à propos de tout, comme les charognes boursouflées des chiens qui reviennent à fleur d'eau, malgré les pierres qu'on leur a attachées au cou pour les noyer... (16 déc. 1846, la première brouille commençait, après moins de cinq mois de liaison).

Ce qui me heurte en toi, veux-tu le savoir ? c'est ta rage, encore une fois, de te comparer à une fille, de parler sans cesse de pureté et de sacrifice, de moralité, de mépris pour les sens ! Qu'est-ce que cela me fait ? J'estime autant un forçat que moi, autant les vierges que les catins et les chiens que les hommes. A part ces idées un peu drôles, je suis comme tout le monde. Tu veux que je me roule à tes genoux comme si j'avais quinze ans... Est-ce que je peux te dire les mots d'amour qui plaisent, moi dont la voix est enrouée dans la rage ? Est-ce que mon cœur peut les contenir, ces effusions amollissantes qui ne me sont jamais venues que comme des sueurs subites ? ce cœur où ont cuvé dans la solitude les passions, les fantaisies et les rêves d'un autre monde, de sorte qu'il est maintenant bosselé et tordu comme de la vaisselle hors de service, et qu'on aura beau l'essuyer et le rincer, toujours il aura la froide odeur de tout ce qu'on y a mangé autrefois... (sans date).

La misère humaine est grande. *Fecisti nos ad te, Deus...* J'ai, dans ce qui précède, fait choix surtout de traits où Flaubert dit le vide de son cœur. On sait qu'il ne se refusait pas à multiplier les allusions aux réalités physiques de l'amour. Dieu et l'ordure : les deux pôles du cœur humain. La maison du Père ou la compagnie des pourceaux, comme dans la parabole de l'Enfant prodigue. — « Que le cœur de l'homme est creux et plein d'ordure, » disait Pascal. Et encore : « Ceux qui croient que le bien de l'homme est en la chair, et le mal en ce qui le détourne des plaisirs des sens, qu'il s'en soûle et qu'il y meure ! »

VI. — Cette année tombe le cinquantenaire de la mort de George Sand († 1876). A cette occasion on a publié d'elle une série d'inédits : 1° *Le Journal de Piffoël*, écrit l'été de 1837 (la séparation légale et définitive avait été prononcée entre elle et son mari en juillet 1836 ; mais depuis 1831 elle vivait à demi séparée, six mois au moins chaque année, et ce, d'un commun accord. Elle l'avait épousé en 1822, à dix-huit ans) : Piffoël, c'est elle-même : c'est un surnom qu'elle se donnait elle-même et que lui donnaient ses amis Liszt et Marie d'Agoult à cause de son nez aquilin « grand comme un pif » : publié dans *Revue de Paris*, 1er mai 1926 ; — 2° *Le Roman d'Aurore Dudevant et d'Aurélien de Sèze*, dans *Revue des Deux Mondes*, 15 avril, 1er et 15 mai 1926 : histoire d'un amour platonique, aussi enflammé, de part et d'autre, que platonique, et franchement grotesque, surtout chez le jeune homme : débauche d'imagination et de sentiment, qui ne se prolongea pas assez pour entraîner les grandes chutes : cela se passait en 1825, Aurore était mariée depuis trois ans, et mal mariée, avec un homme qu'elle essaya sincèrement d'aimer, qu'elle aima par un acte de volonté méritoire, et qui vraiment était un individu beaucoup trop peu idéaliste pour prendre sur pareille femme l'influence dominatrice qu'elle appelait, comme on en aura une nouvelle preuve par la *Correspondance* etre elle et lui, que vient de publier aussi *R. des Deux Mondes*, 15 mai, 1er juin, et qui est de 1825.

Ces inédits n'apprennent rien de très nouveau. Ils nous montrent G. Sand sous un jour fort romanesque, mais point antipathique. Elle n'est antipathique, et abominable, que dans ce qu'elle écrit pour le grand public, surtout dans la série de romans qu'elle ouvre en 1832 par *Indiana* et *Valentine (Lélia* en 1833, *Jacques* en 1834, etc.) et qui sont une apologie éhontée de l'amour libre, une croisade échevelée contre le mariage et contre toute espèce de promesse qui engagerait notre cœur pour un laps de temps quelconque : l'amour est souverain, et l'amour n'est pas volontaire, il naît en nous sans nous, nous n'en pouvons point disposer, il faut le recevoir du ciel qui nous le donne et pour le temps que le ciel en entretient la flamme en nous... Eut-elle conscience du mal qu'elle faisait, du déchaînement d'adultères et de demandes en séparation que l'on vit s'abattre alors sur la société française ? Non. Elle se désole elle-même qu'on la prenne au mot, qu'on cherche dans ses livres une « doctrine, » alors qu'elle n'y a vu qu'un « poème, » qu'on prenne dans Lélia « un exemple à suivre, » alors qu'elle n'a voulu y écrire que « la peinture d'un martyre qui peut donner à penser aux juges et aux bourreaux, aux hommes qui font la loi et à ceux qui l'appliquent. »

J'ai expliqué cela plus au long l'année du centenaire de sa naissance, *Ami* 1904, p. 529-543. Il y aurait à extraire de sa correspondance de sages conseils de direction. Et c'est bien une direction que lui demandaient tant de femmes qui se grisaient de ses romans et qui venaient chercher près d'elle un supplément de lumières pour s'arracher à ces maudits liens de la famille. Elle reçut même un jour la lettre d'un prêtre à qui son vœu de chasteté pesait et qui venait lui dire son enthousiasme et sa reconnaissance pour le nouvel Evangile dont elle se faisait l'apôtre. Elle lui répondit

par une lettre pleine de dignité où elle lui rappelle la sainteté des engagements qu'il a librement consentis... Les premières années de son mariage, elle s'est débattue contre l'ennui, l'inexorable ennui qui l'oppressait. Elle a essayé d'une retraite chez les religieuses qui l'avaient élevée; elle en est sortie telle qu'elle y était entrée. En 1825, dans ces lettres à son mari qui voient le jour cette année, elle écrit à plusieurs reprises :

« J'ai fait mes réflexions, j'ai prié ! Je me suis promenée seule, et me voilà parfaitement calme, parfaitement décidée à ne recevoir jamais mon bonheur que de toi et à ne jamais rien désirer d'autre... Je pleure, je prie Dieu pour toi, je me trouve bien seule. Je m'accoutumais si bien à te voir t'occuper de moi. O mon ami, je puis te le dire avec hardiesse, avec confiance, l'idée de ton chagrin, du mal que je t'ai fait éprouver, est la plus cuisante et la seule pour ainsi dire qui se présente à moi !... Crois en moi. Vois l'avenir en beau... (7 nov. 1825).

Tu ne dois pas me décourager, ni m'enlever l'espérance de te rendre heureux. C'est à elle que je sacrifie tout, c'est elle qui m'anime et me soutient, c'est pour elle seule que je travaille, elle seule que je désire réaliser. Si tu me l'ôtes, si tu m'ôtes le prix de mes soins en demeurant inquiet et sombre, que me restera-t-il ? (9 nov.)...

On sait la suite... Dans ce *Piffoël* qu'elle a griffonné au lendemain de la séparation judiciaire et qu'on vient de publier, elle exhale son amertume et fait rudement le procès des hommes, — des maris :

L'homme se sait nécessaire à la femme.

Il a trop d'imbécile confiance, et, soit cupidité, soit galanterie, soit vanité, la plupart des femmes sont trop intéressées dans leur amour pour qu'il ne s'arroge pas un pouvoir despotique sur elles, dans l'amour, comme dans la haine.

La femme n'a qu'un moyen d'alléger son joug et de conserver son tyran, quand son tyran lui est nécessaire. C'est de le flatter bassement; sa soumission, sa fidélité, son dévouement, ses soins, n'ont aucun prix aux yeux de l'homme... Il faut qu'elle se prosterne et lui dise : — Tu es grand, sublime, incomparable. Tu es plus parfait que Dieu ! Ta face rayonne, ton pied distille l'ambroisie, tu n'as pas un vice et tu as toutes les vertus. Aucun mortel ne peut t'être comparé, je ne dis pas par moi qui suis éblouie de l'éclat de tes regards, mais par ce peuple stupide qui devrait se prosterner quand tu passes et t'élire roi de l'Univers. Quand tu me frappes, je suis glorieuse; quand tu me repousses du pied, mon sort est préférable à celui de tous les êtres, t'appartenir est une telle gloire que le genre humain tout entier voudrait se mettre à ma place, s'il savait quel honneur y est attaché... [1].

Et plus loin, dans *Piffoël* toujours :

Mon Dieu ! j'ai pourtant porté des jougs de fer, et tant qu'on me les a imposés au nom de la tendresse et au moyen d'une affectueuse persuasion, j'ai plié aveuglément sous la main amie. Mais quand on s'est lassé de me persuader et qu'on a voulu me commander, quand on a réclamé ma soumission, non plus au nom de l'amour et de l'amitié, mais en vertu d'un droit, ou d'un pouvoir, j'ai retrouvé cette force que personne ne connaît en moi ! que moi, moi qui sais seul combien j'aime, combien je regrette, combien je souffre.

Elle a toujours appelé une domination, elle a toujours eu besoin d'obéir, comme toute créature humaine, mais par amour, comme toute créature humaine aussi, comme Lamennais son contemporain, à qui il eût fallu, disait Léon XII, une main de fer sous un gant de velours, la main même que nous tend Dieu, *in funiculis caritatis*...

Cette main de Dieu, ne l'a-t-elle pas sentie s'offrir à elle, au cours de ses années de pensionnat, où elle rêva de vie religieuse, puis plus tard, lors de sa retraite dans ce cher pensionnat, en 1825 ? Elle se demandera (dans *Histoire de ma vie*, écrite en 1854) si elle n'avait pas « résisté » à sa « vocation » « en quittant cet asile de silence et d'ignorance qui eût enseveli les agitations de mon esprit timoré et *enchaîné à une règle indiscutable une volonté dont je ne savais que faire.* » Elle n'avait pas eu, jeune, la « force » de « prononcer des vœux éternels », et, mariée, elle sentait (retraite de 1825) qu'elle n'avait pas « celle de vivre dans le monde »...

En mars 1835, un an avant le prononcé de la séparation légale, elle s'ouvre à Sainte-Beuve du désarroi de son âme, et elle ajoute : — « *Maudits soient les hommes et les livres qui m'y ont aidée par leurs sophismes !* » Cette malédiction, que de lectrices, dès ce temps-là, eussent pu la lui retourner ! — Quelques lignes plus bas, toujours à Sainte-Beuve, elle gémit :

Mon Dieu ! que faire de notre force ? Où la mettre ?... *Est-ce donc de nouveau dans cette religion chrétienne ?* Mais comment faire pour rentrer dans ce temple ?

A son fils, Maurice Sand (3 janvier 1836), alors dans sa treizième année :

Le grand défaut que tu dois craindre, c'est *le trop grand amour de toi-même.* C'est celui de tous les hommes et de toutes les femmes... Jamais aucun siècle n'a professé l'égoïsme d'une manière aussi révoltante que le nôtre... L'amour de soi-même est ce qu'il faut modérer, limiter et diriger... Souviens-toi que, depuis

[1] Elle n'est pas flatteuse. Mais nous ne nous flattons pas beaucoup plus nous-mêmes. Voyez plutôt **L'Homme**, le petit volume que M. Henri Duvernois vient de publier dans la série *Les Ages de la vie* (in-16 de 92 p., 5 f., Hachette, cf. *Ami* 1926, p. 318). *L'Enfant* avait été confié à Mme G. d'Houville ; *le Jeune Homme*, à F. Mauriac. Mme d'Houville s'était mise d'emblée au mode extatique, l'extase de la mère devant l'enfant ; une émotion religieuse avait étreint M. Mauriac devant tout ce qui le jeune homme représente d'espérances et de possibilités. Avec M. Duvernois, changement de ton. *L'Homme*, l'homme mûr, de quarante à cinquante ans, qui souvent ne sait pas mûrir du tout, ne lui a pas inspiré l'ombre de respect ni d'émotion. Il le croque sans pitié ; il le traite de haut en bas ; il détaille ses ridicules avec une férocité qui a l'air de s'amuser et qui n'en est que plus féroce. Les éditeurs, au-dessous du *Vient de paraître* traditionnel, ont inscrit cette question : « Les femmes le reconnaîtront..., *mais voudra-t-il se reconnaître ?* » S'il essaie de se reconnaître, ce sera déjà un commencement de correction.

Mais combien sera plus efficace, pour le corriger, pour lui enseigner à mûrir et à vieillir, la belle langue chrétienne et sacerdotale que lui parle M. Brugerette dans son nouveau livre, **L'Art de vieillir**, in-12 de x-246 p., 9 f., Lethielleux ! En tête, l'inévitable chapitre sur le traditionnel *O vieillesse ennemie !* sur tous les méfaits que représente la vieillesse pour la misanthropie égoïste qui ne sait pas l'accepter. Mais tout de suite M. Brugerette retourne le tableau et nous peint « l'autre face de la vieillesse, » la vie montante, comme l'appelait Mgr Baunard dans son inoubliable *Vieillard :* savoir vieillir ; la longue vieillesse et la leçon des centenaires ; la saine vieillesse ; l'active vieillesse et le calme travail du soir ; l'utile vieillesse, son rôle éducateur dans la famille, ses services hors de la famille, ne pas se résigner à finir « en queue de rat » ; la sage vieillesse, l'âge du conseil et de la raison ; la pieuse vieillesse, la piété couronnement de la sagesse, l'amitié particulière du vieillard avec Jésus, la Communion fréquente ; la souriante vieillesse, ou savoir vieillir c'est savoir sourire ; l'heureuse vieillesse, ou théorie chrétienne du bonheur, vieillards pessimistes et vieillards optimistes ; la courageuse vieillesse ; la vieillesse et le veuvage ; la sortie du Banquet... Délicieuses pages de morale chrétienne, et aussi délicieusement écrites que pensées.

le commencement du monde, ceux qui ont travaillé pour leur propre renommée et pour leur propre ambition sont des hommes qui ont fait un emploi coupable de leurs grandes qualités. Ceux qui n'ont songé qu'à leurs plaisirs sont des brutes.

VII. — Statistique maçonnique d'après l'Annuaire allemand pour 1926 *(Kalender für Freimaurerei,* **préparé pour 1926 par Hugo Schmidt, 65e année, Leipzig, Br. Zechel),** *Revue Internationale des Soc. secrètes,* **18 avril.**

Pour l'Allemagne, un effectif de 632 Loges et 82.180 membres : ces 632 Loges groupées en 9 Grandes Loges ayant leurs sièges à Berlin, Dresde, Leipzig, Hambourg, Darmstadt, Francfort-sur-Main, Bayreuth.

L'Allemagne mise à part, voici le tableau récapitulatif des Grandes Loges européennes :

	Siège	Loges	Membres
Grande Loge d'Angleterre	Londres	3889	258.320
— d'Irlande	Dublin	540	43 000
— d'Ecosse	Edimbourg	1107	50.000
— de Suède	Stockholm	46	20.200
— de Norvège	Oslo	17	6.000
— de l'Etoile polaire (Norvège)	Trondhjem	4	800
— du Danemark	Copenhague	17	6.600
— de Pologne	(Bruxelles ?)	13	?
Grand-Orient des Pays-Bas	La Haye	114	8.160
— de Belgique	Bruxelles	24	4.100
— du Luxembourg	Luxembourg	1	100
— de France	Paris	419	44.000
Grande Loge de France	Paris	164	8.000
— de Suisse (Alpine)	Genève	38	4.800
— de Vienne	Vienne	14	1.300
Grand-Orient d'Italie	Rome	502	25.000
Grande Loge des Yougoslaves	Belgrade	18	600
— de Roumanie	Bucarest	14	614
— de Bulgarie	Sofia	11	1.000
Grand-Orient de Grèce	Athènes	18	1.000
— de Turquie	Constantinople	10	2.600
— d'Espagne	Madrid	70	5.000
Grande Loge d'Espagne	Barcelone	21	950
Grand-Orient du Portugal	Lisbonne	80	3.000

Pour les autres parties du monde, les chiffres donnés par l'Annuaire allemand sont les suivants :

	Loges	Membres
Afrique	91	3.450
Amérique du Nord	17.008	3.091.100
Amérique Centrale	274	29.270
Amérique du Sud	574	35.930
Australie	1.225	103.600
Divers	150	21.000

Soit, en tout, pour l'univers, en chiffres ronds, 28.000 Loges et 3.860.000 maçons.

A Genève fonctionne la Chancellerie de l'Association maçonnique internationale, aux lieu et place de feu le Bureau de relations maçonniques internationales.

En Italie, la Maçonnerie a été dissoute et interdite en 1925 (loi votée le 19 mai à la Chambre des Députés, et le 21 novembre au Sénat : à la Chambre, par l'unanimité des députés présents, 304; au Sénat, par 182 voix sur 192). Voir, là-dessus, documentation dans *Nouvelles religieuses,* **1er et 15 mai, 1er et 15 juillet,** *Le Gouvernement fasciste et le catholicisme en Italie* **(travail envoyé d'Italie). Le Palais Giustiniani, jusque là siège de la Maçonnerie italienne, a été acquis par le Gouvernement au prix de 1.115.000 lire et doit abriter la nouvelle Académie des Sciences dont Mussolini vient de décider la fondation (elle comprendra 60 membres, qui seront, les premiers au moins, à la nomination du roi : le premier siège y est réservé au cardinal Maffi, archevêque de Pise). Voir, là-dessus, la très vivante revue viennoise** *Schönere Zukunft* **du 28 février, où l'on trouvera aussi des données étonnantes sur la place que l'élément juif tient dans le fascisme.**

Les Juifs, y lisons-nous, sont 50.000 en Italie. Or, on les rencontre, un peu partout, aux premiers rangs. Mussolini subit très fortement l'influence d'une Juive, Margherita Sorfatti, qui vient d'écrire sa vie. Le ministre de l'Intérieur, Finzi, « l'homme fort » du Cabinet, est Juif. Juifs, Samuel Bellini et ses auxiliaires Olivet Orois et de Verona, qui sont parmi les hommes les plus en vedette du fascisme. A la Chambre 35 membres sont Juifs; 24, au Sénat. Le corps diplomatique ne compte pas moins de 40 Juifs, dont plusieurs sont Ambassadeurs ou Consuls généraux. 840 Juifs parmi le corps professoral des Universités; et ils sont plus nombreux encore dans les hauts postes de l'armée, de la marine et de la justice.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

UN ANGOISSANT PROBLÈME. **Si Dieu existe, pourquoi le mal ? par l'abbé Camille Sadet, docteur en théologie. — Un vol. in-16, franco 11 f. — Aubanel fils aîné, 15, place des Etudes, Avignon.**

« Angoissant, » le mot n'est pas trop fort pour caractériser ce problème de l'existence du mal, problème qui s'impose à quiconque réfléchit, ne fût-ce que sommairement, sur ce qu'il constate autour de lui et même en lui. Nombreuses sont les théories qui, depuis l'antique brahmanisme hindou jusqu'à Schopenhauer, ont tenté de lui donner une réponse; seule la doctrine catholique a su proposer la solution adéquate, que S. Thomas, à la suite de S. Augustin, formule ainsi : « Cela tient à la bonté infinie de Dieu, qu'Il permette que le mal soit et qu'Il en tire le bien. »

Exposer et commenter ce problème et cette solution, tel est le but du présent ouvrage. Dans les 3 premiers chapitres, l'auteur précise les termes de la question : d'une part l'existence de Dieu, qui gouverne toutes choses par sa Providence avec puissance, sagesse, bonté et justice; d'autre part, l'existence du mal tant dans l'ordre physique que dans l'ordre moral. Il en étudie ensuite séparément chacune des parties. Les désordres constatés dans les lois de la nature et la souffrance des animaux sont rapidement élucidés : réduits à leurs justes proportions, ils sont, on le comprend aisément, la conséquence normale du jeu de forces opposées, de plus ils concourent au bien de l'ensemble des êtres qui composent l'univers. Plus longue est la partie consacrée à justifier la Providence dans la conduite qu'elle tient à l'égard de l'homme. La Raison

d'abord est invitée à fournir, avec ses propres lumières, une explication à l'existence de la souffrance physique et du péché ainsi qu'à l'inégale répartition des biens temporels. Puis comme, malgré tout, elle a peine à croire que Dieu « se soit décidé à créer un monde où se mêlent tant de contrastes, où se voient tant de misères, » alors interviennent les données de la Révélation qui achèvent de dissiper les obscurités : la douleur humaine ne vient pas de Dieu, mais du péché ; celui-ci, à son tour, n'a été permis au libre arbitre de l'homme que parce qu'il donnait à la bonté divine l'occasion de se manifester par de nouveaux bienfaits envers l'humanité. Ainsi, c'est le mot de S. Paul qui fournit la clé du problème : « *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia.* »

Viennent ensuite comme corollaires trois chapitres dans lesquels l'auteur s'attache à montrer l'inanité des objections qu'on peut soulever à propos du nombre des élus, de l'enfer et de la prédestination.

Les fidèles qui s'intéressent aux questions d'apologétique trouveront grand profit dans la lecture de ce livre, où l'attrait de la forme s'unit de la manière la plus heureuse à une psychologie pénétrante et à une science théologique avertie.

L'Ame franciscaine, par le P. Ubald d'Alençon. In-12 de 197 p., 7 f. 50. Paris, Libr. St François. — **Le Poème d'Assise,** par Emile Ripert. In-8 écu de 214 p., 10 f. Paris, Editions *Spes*.

I. — *L'Ame franciscaine* se donne comme œuvre d'historien, et non de prédicateur ni de philosophe : — de prédicateur, soit, encore qu'il y ait ici, comme on va le voir, une mine des plus riches pour la prédication. Quant à se défendre d'être « philosophe, » plaise à Dieu que tous les professionnels de la philosophie aient autant de sens et de profondeur !

L'esprit franciscain : ici, comme partout, il faut distinguer la matière et la forme.

La matière d'abord. Quatre éléments matériels : 1° Retour à l'observance primitive de l'Evangile, sans littéralisme excessif ; 2° La concorde et la paix ; 3° Soumission à l'Eglise : S. François le plus personnel des Saints, et le plus soumis ; réfutation de théories qui ont voulu faire de lui un indépendant, ancêtre du protestantisme ; 4° L'amour personnel et passionné de l'humanité de Jésus : trait qui assurément est commun à tous les Saints, à tous les Ordres, à tous les siècles de l'Eglise, mais qui a brillé d'un éclat nouveau, éblouissant, en S. François : amour de la Sainte Humanité qui s'est précisé dans la Crèche, l'Eucharistie et le Calvaire, dans le culte du S. Nom de Jésus (dont le grand apôtre au xv^e siècle sera un Franciscain, S. Bernardin de Sienne), dans le culte de Marie (c'est l'Ordre franciscain qui sera, à dater de la fin du xiii^e siècle, le protagoniste de l'Immaculée Conception) ; amour qui s'est traduit par une pénitence rigoureuse mais d'aspect aimable, et qui s'est exprimé par une oraison allant jusqu'à la contemplation.

Elément formel de l'esprit franciscain : la pauvreté ou détachement des créatures : pauvreté qui est tout autre chose que la privation de l'usage matériel des biens terrestres ; pauvreté qui est intérieure non moins qu'extérieure ; qui est écorce et moelle ; qui détache absolument de tout, des richesses matérielles, du prochain, de soi-même ; qui est la pénitence du cœur, l'humilité du cœur ; qui est la source des autres vertus, ou leur gardienne, ou leur mère, en ce sens que sans elle il n'y a pas de franciscanisme, les autres vertus n'étant franciscaines qu'avec elle ; pauvreté qui consiste à préférer Dieu à tout ce qui n'est pas Lui et attire en conséquence à un amour très sincère, très ardent : — « L'esprit franciscain est le battant d'une horloge, qui ne marche que par l'aller et le retour de cette pièce de rouage : le premier mouvement, la pauvreté ; le second, l'amour. »

Et maintenant, soyons tous évangéliques comme S. François, tous prédicateurs comme l'est le P. Ubald sans vouloir dire qu'il l'est, ce qui est volontiers la meilleure manière de l'être. Pour nos confrères de la prédication, qui en cette année de centenaire auront à parler de S. François, ce petit livre sera sans doute un des meilleurs à consulter, avec *L'Idéal de S. François*, du P. Hilarin, et la *Vie de S. François*, du P. Cuthbert.

II. — Emile Ripert, essayiste, critique, romancier, poète surtout et auteur déjà d'une demi-douzaine de chauds recueils poétiques, a voulu chanter cette fois, lui aussi, Assise, et c'est tout le « Mystère » de S. François qu'il nous donne ici, l'évocation de l'Ombrie et de toute l'histoire du Saint : la jeunesse, la vocation, les premiers Frères, les premières Sœurs, les enseignements du Saint, ses extases, son triomphe : galerie de poèmes de formes très variées, très souples, riches toujours de couleurs et de flamme, couronnés déjà par l'Académie.

Vie de la Révérende Mère Saint-Augustin, *Fondatrice et Première Supérieure générale des Sœurs de Marie-Joseph pour les prisons*, par une Religieuse de la même Congrégation. — In-8 de xii-230 p., portrait, 8 f. — Paris, Téqui.

Une Congrégation dont le dévouement a dû revêtir une forme extraordinaire. Taine en a été émerveillé ; et le récit de sa visite à l'Infirmerie St-Lazare à Paris, en compagnie de son ami Haussonville, est une des pages les plus touchantes de ses *Origines*. Avant Taine, c'est de Thiers que ces religieuses avaient reçu la bénédiction à leur berceau. C'est Thiers qui, ministre de Louis-Philippe, avait eu en 1839 l'idée de confier les prisons de femmes à des religieuses : mais trouverait-on des religieuses pour consentir à s'enfermer sous des verrous et à y vivre nuit et jour...? Or, ces religieuses existaient ; elles n'étaient pas encore religieuses, mais il était clair qu'elles le seraient bientôt. Elles exerçaient leur ministère à Lyon (et à Montbrison, où elles avaient déjà essaimé). Thiers y dépêcha un Inspecteur général avec mission de voir comment cela fonctionnait et de demander si la Supérieure générale accepterait le service de toutes les prisons de France en commençant par les maisons centrales. Sur rapport favorable de son envoyé, Thiers écrivit à Mère Saint-Augustin une lettre dont nous détachons ce passage qui a presque le ton d'une Pastorale ou d'une Instruction de Fondateur :

« Le système pénitentiaire, dit le ministre, ouvre une ère nouvelle à l'exercice des vertus chrétiennes. Lorsqu'il s'agit de guérir les maladies de l'âme, la tâche est plus rude et plus difficile que lorsqu'il ne s'agit que de soigner les maladies du corps. La prison exige encore plus de vocation chrétienne que l'hospice ; elle demande aussi plus d'aptitudes, car il faut que la charité sache unir étroitement la fermeté de l'esprit et la bonté du cœur. »

C'est l'histoire de cette fondation, simple et voilée d'obscurité à ses débuts comme toutes les œuvres de Dieu, qu'on lira dans ce volume, — l'histoire de la fondatrice elle-même († 1859), « tête d'homme sur un corps de femme, » disaient les administrateurs, « tête à gouverner un royaume, » — l'histoire aussi de multiples établissements pourvus par elle : maisons centrales (Paris, Rennes, Vannes, Montpellier, Limoges, Clairvaux, etc.), nombreuses prisons départementales, refuges, orphelinats, patronages, et autres œuvres de préservation pour les détenues libérées.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 25 augusti 1926.

Eug. Lindecker. *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

Ateliers créés en 1835

Etudes sans frais

Teléphone 14.30

Les plus importants de la Région de l'Est

Catalogue sur demande

R. du C. 7890

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN, PEINTRE-VERRIER
près l'église St-Pierre à NANCY
(Meurthe-et-Moselle)

Références
Agréé par la Commission des Monuments historiq.es,
par la Coopérative de Reconstruction des Eglises.
— Fournisseur des Missions Etrangères. —

Auteur de vitraux pour :
M. le Président Poincaré, à Sampigny ;
M. le Maréchal Lyautey, à Crevic ;
Basilique du Sacré-Cœur, de Notre-Dame de Lourdes, à Nancy ;
Cathédrale de Rangoon (Birmanie),
et plus de 3.000 églises en France et à l'Etranger.

PHARMACIE DE ROME

La mieux approvisionnée et la moins chère de Paris
LIVRAISONS — EXPÉDITIONS
TOUTES SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES
françaises et étrangères
AMPOULES - CACHETS - COMPRIMÉS
SIROPS - PASTILLES - PILULES. ETC.
PARFUMERIE - SAVONS - PRODUITS DE BEAUTÉ
HUILES de FOIE de MORUE
BANDAGES
BAS A VARICES - CEINTURES
ORTHOPÉDIE
ARTICLES D'HYGIÈNE
LUNETTERIE
LABORATOIRES D'ANALYSES
Médicales et Alimentaires

NOTICES & BROCHURES gratis sur demande

A. BAILLY, 15, Rue de Rome, PARIS

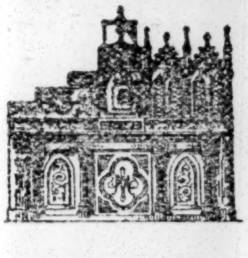

Gde Marbrerie "Ste-Jeanne d'Arc"

L. BARRAU
Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts Toulouse-Paris R. C. Toulouse 497 A.
29, Allée Alphonse-Peyrat, Toulouse (Ste-Garonne)
Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix.
Travaux artistiques. — Prix très réduits —

GAUDRAP & Co

MAISON RECOMMANDÉE 31, Rue Borie, 31 — BORDEAUX —

Monopoles { « Graves des Rois de Gascogne » ½ sec.
« Moulis-Claret », Bordeaux rouge très fin.

Vin blanc de Messe Sainte Croix du Mont (vin liturgique légitime).

— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —
R. C. Bordeaux 13.250 A.

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine, no 43.793

LA NATIONALE

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Siège social
2, Rue Pillet-Will
PARIS

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES AUX TAUX AVANTAGEUX DES NOUVEAUX TARIFS.

L'augmentation du revenu par la RENTE VIAGÈRE est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.

Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

HARMONIUMS RICHARD
PUISSANTS, ROBUSTES, PRIX RÉDUITS
— *TYPES SPÉCIAUX* pour l'EXPORTATION —
Contre 0,60 en timbres envoi des Cat. illustrés.
PROCURE BRETONNE DU CLERGÉ, St-BRIEUC

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)
Registre du Commerce d'Avesnes-s-Helpe, No inscript. 2625

Bègues
Ecrire à l'Institut des Bègues,
142, Boulevard Longchamp, 142
— MARSEILLE. —

LIBRAIRIE René GIARD LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes [illegible]

LOURDES

POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS
ADRESSEZ-VOUS AU PALAIS DU ROSAIRE
— MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHE DE TOUT LOURDES —

ENVOI *FRANCO* du CATALOGUE.

MAISON PRINCIPALE : 64, Boulevard de la Grotte.
SUCCURSALES { 158, Rue de la Grotte.
5, Avenue Peyramale.

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

d'abord est invitée à fournir, avec ses propres lumières, une explication à l'existence de la souffrance physique et du péché ainsi qu'à l'inégale répartition des biens temporels. Puis comme, malgré tout, elle a peine à croire que Dieu « se soit décidé à créer un monde où se mêlent tant de contrastes, où se voient tant de misères, » alors interviennent les données de la Révélation qui achèvent de dissiper les obscurités : la douleur humaine ne vient pas de Dieu, mais du péché ; celui-ci, à son tour, n'a été permis au libre arbitre de l'homme que parce qu'il donnait à la bonté divine l'occasion de se manifester par de nouveaux bienfaits envers l'humanité. Ainsi, c'est le mot de S. Paul qui fournit la clé du problème : « *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia.* »

Viennent ensuite comme corollaires trois chapitres dans lesquels l'auteur s'attache à montrer l'inanité des objections qu'on peut soulever à propos du nombre des élus, de l'enfer et de la prédestination.

Les fidèles qui s'intéressent aux questions d'apologétique trouveront grand profit dans la lecture de ce livre, où l'attrait de la forme s'unit de la manière la plus heureuse à une psychologie pénétrante et à une science théologique avertie.

L'Ame franciscaine, par le P. Ubald d'Alençon. In-12 de 197 p., 7 f. 50. Paris, Libr. St François. — **Le Poème d'Assise,** par Emile Ripert. In-8 écu de 214 p., 10 f. Paris, Editions *Spes*.

I. — *L'Ame franciscaine* se donne comme œuvre d'historien, et non de prédicateur ni de philosophe : — de prédicateur, soit, encore qu'il y ait ici, comme on va le voir, une mine des plus riches pour la prédication. Quant à se défendre d'être « philosophe, » plaise à Dieu que tous les professionnels de la philosophie aient autant de sens et de profondeur !

L'esprit franciscain : ici, comme partout, il faut distinguer la matière et la forme.

La matière d'abord. Quatre éléments matériels : 1° Retour à l'observance primitive de l'Evangile, sans littéralisme excessif ; 2° La concorde et la paix ; 3° Soumission à l'Eglise : S. François le plus personnel des Saints, et le plus soumis ; réfutation de théories qui ont voulu faire de lui un indépendant, ancêtre du protestantisme ; 4° L'amour personnel et passionné de l'humanité de Jésus : trait qui assurément est commun à tous les Saints, à tous les Ordres, à tous les siècles de l'Eglise, mais qui a brillé d'un éclat nouveau, éblouissant, en S. François : amour de la Sainte Humanité qui s'est précisé dans la Crèche, l'Eucharistie et le Calvaire, dans le culte du S. Nom de Jésus (dont le grand apôtre au xv^e siècle sera un Franciscain, S. Bernardin de Sienne), dans le culte de Marie (c'est l'Ordre franciscain qui sera, à dater de la fin du xiii^e siècle, le protagoniste de l'Immaculée Conception) ; amour qui s'est traduit par une pénitence rigoureuse mais d'aspect aimable, et qui s'est exprimé par une oraison allant jusqu'à la contemplation.

Elément formel de l'esprit franciscain : la pauvreté ou détachement des créatures : pauvreté qui est tout autre chose que la privation de l'usage matériel des biens terrestres ; pauvreté qui est intérieure non moins qu'extérieure ; qui est écorce et moelle ; qui détache absolument de tout, des richesses matérielles, du prochain, de soi-même ; qui est la pénitence du cœur, l'humilité du cœur ; qui est la source des autres vertus, ou leur gardienne, ou leur mère, en ce sens que sans elle il n'y a pas de franciscanisme, les autres vertus n'étant franciscaines qu'avec elle ; pauvreté qui consiste à préférer Dieu à tout ce qui n'est pas Lui et attire en conséquence à un amour très sincère, très ardent : — « L'esprit franciscain est le battant d'une horloge, qui ne marche que par l'aller et le retour de cette pièce de rouage : le premier mouvement, la pauvreté ; le second, l'amour. »

Et maintenant, soyons tous évangéliques comme S. François, tous prédicateurs comme l'est le P. Ubald sans vouloir dire qu'il l'est, ce qui est volontiers la meilleure manière de l'être. Pour nos confrères de la prédication, qui en cette année de centenaire auront à parler de S. François, ce petit livre sera sans doute un des meilleurs à consulter, avec *L'Idéal de S. François*, du P. Hilarin, et la *Vie de S. François*, du P. Cuthbert.

II. — Emile Ripert, essayiste, critique, romancier, poète surtout et auteur déjà d'une demi-douzaine de chauds recueils poétiques, a voulu chanter cette fois, lui aussi, Assise, et c'est tout le « Mystère » de S. François qu'il nous donne ici, l'évocation de l'Ombrie et de toute l'histoire du Saint : la jeunesse, la vocation, les premiers Frères, les premières Sœurs, les enseignements du Saint, ses extases, son triomphe : galerie de poèmes de formes très variées, très souples, riches toujours de couleurs et de flamme, couronnés déjà par l'Académie.

Vie de la Révérende Mère Saint-Augustin, *Fondatrice et Première Supérieure générale des Sœurs de Marie-Joseph pour les prisons*, par une Religieuse de la même Congrégation. — In-8 de xii-230 p., portrait, 8 f. — Paris, Téqui.

Une Congrégation dont le dévouement a dû revêtir une forme extraordinaire. Taine en a été émerveillé ; et le récit de sa visite à l'Infirmerie St-Lazare à Paris, en compagnie de son ami Haussonville, est une des pages les plus touchantes de ses *Origines*. Avant Taine, c'est de Thiers que ces religieuses avaient reçu la. bénédiction à leur berceau. C'est Thiers qui, ministre de Louis-Philippe, avait eu en 1839 l'idée de confier les prisons de femmes à des religieuses : mais trouverait-on des religieuses pour consentir à s'enfermer sous des verrous et à y vivre nuit et jour...? Or, ces religieuses existaient ; elles n'étaient pas encore religieuses, mais il était clair qu'elles le seraient bientôt. Elles exerçaient leur ministère à Lyon (et à Montbrison, où elles avaient déjà essaimé). Thiers y dépêcha un Inspecteur général avec mission de voir comment cela fonctionnait et de demander si la Supérieure générale accepterait le service de toutes les prisons de France en commençant par les maisons centrales. Sur rapport favorable de son envoyé, Thiers écrivit à Mère Saint-Augustin une lettre dont nous détachons ce passage qui a presque le ton d'une Pastorale ou d'une Instruction de Fondateur :

« Le système pénitentiaire, dit le ministre, ouvre une ère nouvelle à l'exercice des vertus chrétiennes. Lorsqu'il s'agit de guérir les maladies de l'âme, la tâche est plus rude et plus difficile que lorsqu'il ne s'agit que de soigner les maladies du corps. La prison exige encore plus de vocation chrétienne que l'hospice ; elle demande aussi plus d'aptitudes, car il faut que la charité sache unir étroitement la fermeté de l'esprit et la bonté du cœur. »

C'est l'histoire de cette fondation, simple et voilée d'obscurité à ses débuts comme toutes les œuvres de Dieu, qu'on lira dans ce volume, — l'histoire de la fondatrice elle-même († 1859), « tête d'homme sur un corps de femme, » disaient les administrateurs, « tête à gouverner un royaume, » — l'histoire aussi de multiples établissements pourvus par elle : maisons centrales (Paris, Rennes, Vannes, Montpellier, Limoges, Clairvaux, etc.), nombreuses prisons départementales, refuges, orphelinats, patronages, et autres œuvres de préservation pour les détenues libérées.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 25 augusti 1926.
Eug. Lindecker. *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

Ateliers créés en 1835

Etudes sans frais

Téléphone 14.30

Les plus importants de la Région de l'Est

Catalogue sur demande

R. du C. 7890

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN, PEINTRE-VERRIER
près l'église St-Pierre à **NANCY**
(Meurthe-et-Moselle)

Références
Agréé par la Commission des Monuments historiq^{es}, par la Coopérative de Reconstruction des Eglises.
—— Fournisseur des Missions Etrangères. ——

Auteur de vitraux pour :
M. le Président Poincaré, à Sampigny ;
M. le Maréchal Lyautey, à Crevic ;
Basilique du Sacré-Cœur, de Notre-Dame de Lourdes, à Nancy ;
Cathédrale de Rangoon (Birmanie),
et plus de 3.000 églises en France et à l'Etranger.

PHARMACIE DE ROME
La mieux approvisionnée et la moins chère de Paris
LIVRAISONS — EXPÉDITIONS
TOUTES SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES françaises et étrangères
AMPOULES - CACHETS - COMPRIMÉS
SIROPS - PASTILLES - PILULES. ETC.
PARFUMERIE - SAVONS - PRODUITS DE BEAUTÉ
HUILES de FOIE de MORUE
BANDAGES
BAS A VARICES — CEINTURES
ORTHOPÉDIE
ARTICLES D'HYGIÈNE
LUNETTERIE
LABORATOIRES D'ANALYSES
Médicales et Alimentaires
NOTICES & BROCHURES gratis sur demande
A. BAILLY, 15, Rue de Rome, PARIS

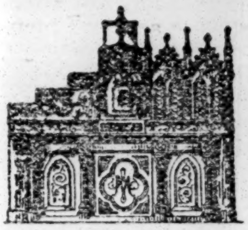

G^{de} Marbrerie "Ste-Jeanne d'Arc"
L. BARRAU
Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts Toulouse-Paris R. C. Toulouse 497 A.
29, Allée Alphonse-Peyrat, Toulouse (Ste-Garonne)
Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix.
Travaux artistiques. — Prix très réduits —

GAUDRAP & C^{o}
MAISON RECOMMANDÉE 31, Rue Borie, 31 — BORDEAUX —
Monopoles { « Graves des Rois de Gascogne » ½ sec. « Moulis-Claret », Bordeaux rouge très fin.
Vin blanc de Messe **Sainte Croix du Mont** (vin liturgique légitime).
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —
R. C. Bordeaux 18.250 A.

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine, n° 48.793

LA NATIONALE
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Siège social
2, Rue Pillet-Will
PARIS

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES AUX TAUX AVANTAGEUX DES NOUVEAUX TARIFS.
L'augmentation du revenu par la RENTE VIAGÈRE est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

HARMONIUMS RICHARD
PUISSANTS, ROBUSTES, PRIX RÉDUITS
— *TYPES SPÉCIAUX* pour l'EXPORTATION —
Contre 0,60 en timbres envoi des Cat. illustrés.
PROCURE BRETONNE DU CLERGÉ, S^{t}-BRIEUC

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)
Registre du Comm^{ce} d'Avesnes-s-Helpe, N° inscript. 2625

Bègues Ecrire à l'Institut des Bègues, 142, Boulevard Longchamp, 142 —— MARSEILLE. ——

LIBRAIRIE **René GIARD** 2 Rue Royale LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques

LOURDES POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS ADRESSEZ-VOUS AU **PALAIS DU ROSAIRE**
—— MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHE DE TOUT LOURDES ——
ENVOI *FRANCO* du CATALOGUE.
MAISON PRINCIPALE : 64, Boulevard de la Grotte.
SUCCURSALES { 158, Rue de la Grotte. 5, Avenue Peyramale.

prement « sujet » de celui qui entend sa confession. *En dehors du diocèse,* ils n'ont pas le droit de se confesser à un prêtre qui n'est pas muni de pouvoirs pour ce lieu.

Ad II. Canon 881, § 2 : « Qui ordinariam habent absolvendi potestatem, possunt subditos absolvere ubique terrarum. » Or, les canonistes ont tendance à attribuer ce pouvoir aux vicaires délégués *ad universalitem causarum,* et cette opinion est bien fondée en raison. Cf. *Ami* 1907, p. 286.

Q. — Quels ouvrages consulter pour « commenter les décisions de la Commission Biblique relatives aux Epîtres pastorales et à l'Epître aux Hébreux » ?

R. — La première est du 12 juin 1913 *(Ami* 1913, p. 596), la seconde du 24 juin 1914 *(Ami* 1919, p. 769). L'une et l'autre ont été longuement étudiées ici : la première en 1914, p. 465-74 et 689 700; la seconde en 1919, p. 897-908, 1025 32, et 1137-44.

Q. — Quand on administre les derniers sacrements à un mourant, doit-on réciter le *Confiteor* trois ou même quatre fois lorsqu'on donne l'indulgence *in articulo mortis ?*

R. — Le 1er sept. 1851, le St-Office a répondu à une question de l'évêque de Québec : « S'il y a nécessité de donner l'indulg. *in articulo mortis* immédiatement après le saint Viatique et l'extrême-onction, il est permis de ne réciter qu'une fois le *Confiteor;* autrement il faut le répéter. »

Q. — L'*Ami* pourrait-il m'indiquer l'éditeur d'un petit volume intitulé : *La petite Somme du chrétien,* par un Curé de campagne ?

R. — Nous ne trouvons pas ce titre

Q. — Où pourrais-je me procurer l'histoire ou un livre de prières en l'honneur de Notre Dame du Bon-Conseil ?

R. — *La Madone des Papes,* par le P. Messelod, broch. in 8, imprimerie J. Niérat, 3, rue de la République, à Annecy ; — *N.-D. du Bon-Conseil,* broch. à 0 f. 30 de la collection Paillart, libr. St-François, 4, rue Cassette, Paris 6e ; — *N.-D. du Bon-Conseil,* dans la « Petite Bibliothèque céleste » à 0 f. 30 de la libr. Vitte.

Q. — Pourriez-vous indiquer quelques ouvrages pouvant éclairer une personne très instruite (elle a trois licences), qui a perdu la foi, mais semble disposée à revenir, à condition qu'on lui fournisse des preuves sérieuses ?

R. — Donnez-lui les deux vol. parus de l'abbé Buysse, *Vers la croyance* et *Vers la foi catholique,* chaque vol. in-12, environ 10 f., Paris et Lille, Desclée ; — Bouyssonnie, *Batailles d'idées sur les problèmes de Dieu, du Vrai, du Bien,* in 12, 10 f , Paris, Beauchesne ; — J. L. Barat, *Aux incroyants,* 9 f., Editions *Spes.* — Et il faudrait savoir, pour mieux orienter ses lectures, pour quelles raisons elle a perdu la foi.

Nous rappelons que le Séminaire des Vocations tardives de Montmagny, diocèse de Versailles, reçoit, outre les élèves destinés à ce diocèse, tous les jeunes gens qui se présentent munis de références sérieuses. — Pour les conditions, écrire sans retard au Supérieur, M. le chanoine Garnier, à Montmagny (Seine-et-Oise).

— P. 198 : demander à la Mission Polonaise Catholique, 263 bis, rue St Honoré, Paris 1er, la *Méthode permettant à tout prêtre parlant français de confesser les Polonais sans savoir leur langue,* par le P. Szymbor, Recteur de la Mission Polonaise Catholique en France.

La Grotte de Lourdes, sa fontaine, ses guérisons, par le Dr Dozous. — Un vol. in-16 de 216 p., franco 4 f. 75. — Paris, Bonne Presse.
La Bienh. Bernadette Soubirous, par l'abbé J. Blazy. — Un vol. in-16 de 240 p., franco 9 f. — Chez l'auteur, à Baixas (Pyr.-Orientales) ; c. ch. post. Montpellier 4906.

I. — Le Dr Dozous fut un des principaux témoins des apparitions ; c'est lui qui constata le fameux miracle du cierge ; il étudia sur place les premières guérisons. L'ouvrage où il a consigné ses souvenirs, publié en 1874, eut rapidement trois éditions. Il était devenu fort difficile à trouver d'occasion. Aussi la Bonne Presse a eu la bonne inspiration de le rééditer, en gardant le texte même de l'auteur, allégé de quelques chapitres moins intéressants ou qui n'étaient plus à jour. On lira avec plaisir ce récit tout simple d'un témoin impartial, apportant son hommage désintéressé à la vérité qu'il lui a été donné d'étudier de si près.

II. — Et l'on sera tout charmé aussi à la lecture de la *Bernadette* de l'abbé Blazy. Et l'on verra que Bernadette n'était pas née parfaite, mais qu'elle fut admirablement fidèle aux prévenances de la grâce. Des traductions de cet ouvrage, « tout à fait propre à plaire et à édifier, » dit très bien Mgr Patau, ont déjà paru en anglais, en hollandais et en allemand, et une traduction espagnole va paraître incessamment.

L'Examen de conscience dans la vie spirituelle, par l'abbé G. Sepiéter, vicaire au Sacré-Cœur de Lille. — Broch. in 16 de 94 p., 3 f. 50. — Société anonyme d'imprimerie et éditions du Nord, 15, rue d'Angleterre, à Lille.

Voilà un sujet pratique, et traité d'une façon pratique. Examen de prévoyance, examen particulier, examen général, examen avant la confession : autant de thèmes que l'on croyait « connus » et sur lesquels on a toujours profit à revenir. Aussi souhaitons-nous une large diffusion à ce bienfaisant opuscule, dans le monde et dans les communautés.

Répertoire de 22.000 romans et pièces de théâtre appréciés par sigles, par le P. Sagehomme, S. J. — In-32 de XII 668 p., 16 f. 50. — Editions « Verbe et Lumière, » 79, chaussée de Haecht, à Bruxelles (1926).

Dans ce *Répertoire* les ouvrages sont rangés non point d'après les noms des auteurs, mais d'après les titres, mis par ordre alphabétique. Une ligne environ pour chacun : d'abord le sigle, puis le titre de l'ouvrage, enfin le nom de l'auteur. Six sigles, dont l'explication est donnée à la première page de la couverture même, indiquent la *valeur morale* (car il ne s'agit que de cela) des différentes œuvres, valeur morale envisagée relativement au commun des lecteurs. — On voit par ce bref exposé quels services on peut espérer de ce précieux *Répertoire ;* inutile d'insister ; disons plutôt à l'auteur le « merci » qu'il a si bien mérité.

La Maison d'Emeraude, par Ev. Le Maire. — In-16 de 246 p., 12 f. — Paris, Plon.

Récit un peu romanesque, mais innocent, comme est en général ce qu'écrit l'auteur, une excellente chrétienne, qui s'est vouée à l'exploration de l'âme des jeunes filles d'aujourd'hui. C'est Irène elle-même qui parle dans ce récit, qui nous raconte son existence, son éducation dans « la maison d'émeraude » (entendez : au sein d'une solitude forestière), sa vie « limitée par le devoir, la foi et la tendresse vigilante » d'une vieille grand'mère, puis, dans la forêt voisine, l'apparition du Prince Charmant, un Prince malheureusement victime d'un sort cruel dont notre jeune fille réussira à le délivrer à force de dévouement et presque d'héroïsme. Et tout se termine par le plus beau des mariages. Ce n'est pas ainsi que tout se termine toujours dans la vie ; mais, chemin faisant, les lectrices auront pris ici mainte leçon de sagesse et de vaillance.

Le Duplicateur " GOSSELIN " imprime 500 copies à l'heure jusq. 10.000 ex. du même original. Prix cour. sur dem. — Polycopie Abbé GOSSELIN, Flers (Orne).

VITRAUX D'ART RELIGIEUX CH. LORIN. Peintre-Verrier. ATELIERS : 46, rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, r. de Vaugirard, à PARIS. — Références de 1er ordre. Lauréat de la Sté Centrale des Architectes (Congrès 1921).

ACCOMP. plain-chant et musique appris seul en qq. jours, 30 a. de succès. Méth. raisonnée, claire, facile, 6 f. Abbé FAZEMBAT, 20, rue des Ayres, Bordeaux.

AVIS UTILE

Les lecteurs désireux de se rendre compte de l'efficacité des **Grains de Vals**, ce merveilleux laxatif dépuratif, recevront *gratis* et *franco* un échantillon sur demande à l'Administration, 11, rue Bara, PARIS. Le flacon de 30 grains 3 fr. 40.

EVIAN REINS RHUMATISMES **CACHAT**

EUCHROMINE

Peinture à l'eau silicatée en poudre applicable sur tous les matériaux
Solide — Pratique — Economique
25 nuances

POCHOIRS ARTISTIQUES

pour la décoration des églises, chapelles, patronages, etc.
Album de plus de 500 modèles. *Franco* : 7 fr.
108, Av. des Batignolles, SAINT-OUEN (Seine).

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon** et de Genève, fondé en 1884, 2, rue Péclet, à BESANÇON, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie**. Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.
R. C. Besancon 1.552

Pour VIN DE MESSE
s'adresser en toute confiance à :
M. le chanoine **JOUBERT**, propriétaire-récoltant à LA ROCHE CHÉNEDÉ Charcé, par Brissac (M.-et-L.). Timbre pour réponse

CLOCHES Armand BLANCHET — Ingénieur des Arts & Manufactures — 237, rue St-Martin, PARIS. (Voir *Ami* n° 24 juin, p. 161).

HORLOGERIE – BIJOUTERIE – ORFEVRERIE
Montres, Garnitures de Cheminée, Réveils, Médailles, Chaînes, Couverts de Table, etc. Catalogue franco sur demande aux Etablissts E. MUGLER Fils, Valence (Drôme) R. C. Romans 313, qui accorderont aux lecteurs de l'AMI **toutes facilités et conditions spéciales avec crédit au gré du client.**

ŒUVRE DES VINS DE MESSE
de la CAVE COOPERATIVE de GAILLAC (Tarn)
Autorisée de MGR L'ARCHEVÊQUE D'ALBI et sous le patronage du clergé de Gaillac.
S'adresser à M. Pierre BERTRAND, Sous-Dr de la C. C. G.

R.C. Seine N° 50.836
Notre Nom sur un INSTRUMENT DE MUSIQUE *constitue une garantie absolue*
J. Thibouville-Lamy & Cie
68 bis à 72, rue Réaumur, PARIS
La plus importante Manufacture d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE *du Monde*
Fondée en 1790
Fournisseurs de l'Armée et du Conservatoire National de Musique de Paris des Missions Étrangères et des Congrégations
Demander catalogue et conditions confidentielles accordées aux Membres du Clergé

VITRAUX L. BALMET 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (voir n° du 19 août de l'Ami).

POUDRE ou CIGARETTES ESCOUFLAIRE contre
ASTHME
Bronchite Chronique
EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS
GUÉRISONS RADICALES dans des cas où tous les autres remèdes avaient échoué.
Mr CH. ESCOUFLAIRE, à BAISIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS.

Les Bons de la Défense Nationale En raison des garanties et des avantages nouveaux qu'ils offrent, les **Bons de la Défense Nationale** jouissent d'une recrudescence de faveur auprès du public. Le taux n'a-t-il pas été relevé et porté de 5 à 6 % pour les Bons d'un an ; de 4 1/2 à 5 1/2 % pour les Bons à 6 mois ; de 4 à 5 % pour les Bons à trois mois ; de 3 à 3.60 % pour les Bons à un mois ? Où trouver valeur plus rémunératrice ? Plus sûre, puisqu'une Caisse autonome de gestion des **Bons de la Défense Nationale**, assurant la régularité des recettes destinées à faire face à toutes les éventualités, vient d'être créée ; puisqu'une consécration solennelle vient d'être assurée à ces dispositions insérées dans les lois constitutionnelles. C'est dire que les porteurs de **Bons de la Défense Nationale** auront ainsi la certitude absolue que les garanties seront désormais intangibles.

Arthritiques
pour préparer votre **EAU ALCALINE**
n'employez que le
SEL VICHY-ETAT
qui lessive les REINS, l'ESTOMAC et l'INTESTIN et élimine l'ACIDE URIQUE
0.25 le paquet pour 1 litre d'eau **0.25**
Toutes Pharmacies